



CRÉATEUR DE RÉSILIENCE DEPUIS 1960
RESILIENCE BUILDER SINCE 1960

GROUPE CDG

RAPPORT ANNUEL 2020



APERÇU SUR LA SCR	P02
STRATÉGIE ET VISION	
MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	P06
INSTANCES DE GOUVERNANCE	P07
LA SCR EN 2020	
PROFIL ET MISSIONS	P09
FAITS MARQUANTS	P10
CAPITAL HUMAIN	P18
MARCHÉ DE L'ASSURANCE ET DE LA RÉASSURANCE	
CONTEXTE SECTORIEL	P23
CONTEXTE ÉCONOMIQUE	P30
PERFORMANCE FINANCIÈRE	
GESTION GÉNÉRALE ET FINANCIÈRE	P37
RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	P38
CHIFFRES CLÉS	P43
GESTION TECHNIQUE	P44
RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE	P48
ÉTATS DE SYNTHÈSE	P51



CRÉATEUR DE RÉSILIENCE DEPUIS 1960
RESILIENCE BUILDER SINCE 1960

GROUPE CDG

**SA MAJESTÉ MOHAMMED VI,
ROI DU MAROC
QUE DIEU LE GLORIFIE**



APERÇU SUR LA SCR

SCR : CHIFFRES CLÉS 2020 (En millions)

CHIFFRE D'AFFAIRES

MAD 2 633,48 m
USD 295,73 m
EUR 240,82 m

FONDS PROPRES

MAD 2 590,68 m
USD 290,93 m
EUR 236,91 m



RÉSULTAT TECHNIQUE NET DE RÉTROCESSION

MAD 173,70 m
USD 19,50 m
EUR 15,88 m



“ RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE ”

MAD 317,76 m
USD 35,68 m
EUR 29,06 m

“ PLACEMENTS AFFECTÉS BRUTS ”

MAD 10 025,50 m
USD 1 125,85 m
EUR 916,81 m

“ TOTAL BILAN ”

MAD 15 319,60 m
USD 1 720,37 m
EUR 1 400,96 m
ROE 12,27%

“

DALAÏ LAMA

« Au sein de cet environnement instable et turbulent, un seul élément reste constant : le changement. »

Le Dalaï Lama, de son vrai nom Lhamo Dhondup, est né en 1935 au nord-est du Tibet. Il est intronisé en 1940 et exerce son pouvoir à partir 1950. Exilé en Inde en 1959, il fonde le gouvernement tibétain qu'il dirigera jusqu'en 2011, date à laquelle il prend sa retraite politique au profit d'un Premier Ministre élu. Il reçoit le Prix Nobel de la Paix en 1989 pour son combat pacifiste pour la libération du Tibet.

Source : Grand Larousse de la Langue Française – France Culture





STRATÉGIE ET VISION



M. YOUSSEF FASSI FIHRI

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

« 60 ANNÉES AU SERVICE DE L'ASSURANCE ET DE LA RÉASSURANCE »

J'ai le plaisir de vous présenter les réalisations et les faits marquants de la Société Centrale de Réassurance durant l'année 2020 qui continue d'asseoir son leadership et son développement au niveau National et Régional.

L'Année 2020 est une année durant laquelle la SCR a célébré son 60ème anniversaire.

« 60 Années au service de l'Assurance et de la Réassurance » qui s'est traduit par le renouvellement de son identité visuelle, avec un nouveau logo, marquant une nouvelle étape de sa stratégie ainsi que par l'édition d'un livre institutionnel retracant les événements majeurs de son histoire.

L'ouvrage réalisé rend hommage aux hommes et aux femmes de la SCR qui ont œuvré pour permettre à la SCR tout au long de son histoire de jouer pleinement son rôle d'acteur clé de la Réassurance Nationale et régionale.

Durant cette année exceptionnelle et à ce jour où le monde entier fait face à une épidémie d'ampleur inédite, la SCR a réussi à s'adapter à la crise sanitaire et a déployé tout un arsenal de mesures avec pour objectifs d'assurer la sécurité des collaborateurs mais aussi de garantir la continuité de son activité et le maintien de sa qualité de service auprès de ses Clients et Partenaires.

La résilience et l'agilité dont a fait preuve la SCR ainsi que la mobilisation de son Capital Humain ont permis de réaliser de bonnes performances : un chiffre d'affaires de 2,6 milliards de DH, en progression de 30% par rapport à l'exercice précédent et un résultat net de 317,76 millions de dirhams, en hausse de 14%.

Durant l'année, et malgré le contexte particulièrement difficile, la SCR a réussi à maintenir ses notations «AAA» (Local Scale) octroyé par Fitch et «B++» (bonne) attribuée par l'Agence mondiale de notation de crédit spécialisée dans les assurances, AM Best.

Pour renforcer son positionnement au niveau National et International, la SCR a mis en place un nouveau plan stratégique de transformation 2020 -2021 baptisé « We transform Tomorrow Together (We 3T) » basé sur 4 piliers et 8 axes et dont le digital est considéré comme un pilier important.

Aujourd'hui, la SCR compte plus de 300 clients et opère dans plus de 50 pays, notamment en Afrique et au Moyen-Orient ainsi qu'en Inde, Pakistan, Chine et Corée du Sud. Avec l'ouverture de trois bureaux de représentation en Côte d'Ivoire, en Égypte et au Rwanda et récemment un 4ème à Johannesburg en tant que Hub en Afrique Australe.

Je profite de l'occasion de l'édition de ce rapport pour remercier chaleureusement l'ensemble des collaborateurs pour leur engagement et leur dévouement ainsi que nos partenaires pour la confiance sans cesse renouvelée à l'Institution.

Bonne lecture.

STRATÉGIE ET VISION

INSTANCES DE GOUVERNANCE

Conseil d'Administration

Président du Conseil

M. Abdellatif ZAGHNOUN

Secrétaire du Conseil

M. Mohamed AIT AMAR

Membres du Conseil

Mme. Latifa ECHIHABI : Administrateur

Mme. Safaa TALBI : Administrateur

M. Hamid TAWFIKI : Administrateur

M. Mohamed Amine FILALI : Administrateur

M. Mohamed Ali BENSOUDA : Administrateur

M. Christian MOUNIS : Administrateur indépendant

M. Jean CASANOVA : Administrateur indépendant

Caisse de Dépôt et de Gestion représentée par :

M. Mustapha LAHBOUBI : Administrateur

AXA ASSURANCE MAROC représentée par :

M. Philippe ROCARD : Administrateur

Comités

Comité Stratégique et d'Investissement

M. Abdellatif ZAGHNOUN : Président

M. Hamid TAWFIKI : Membre

M. Philippe ROCARD : Membre

Comité des Nominations et Rémunérations

Mme Latifa ECHIHABI : Président

M. Hamid TAWFIKI : Membre

M. Larbi MOURDI : Membre

Comité d'Audit et des Risques

M. Mohamed Amine FILALI : Président

M. Mohamed Ali BENSOUDA : Membre

Commissaires aux Comptes

Deloitte.

Coopers Audit

Source : Grand Larousse de la Langue Française – Wikipédia

“

Will SMITH

« Ayez une éthique de travail maladive. Vous n'avez pas à avoir du talent pour exceller aussi longtemps que vous mettez le temps dans votre métier pour être le meilleur. »

Willard Christopher Smith Junior, alias Will Smith est un acteur, chanteur et producteur américain, né en 1968 à Philadelphie, en Pennsylvanie. Révélé par la série Le Prince de Bel Air en 1990, il est l'un des rares artistes à avoir connu le succès au cinéma (Bad Boys, Independence Day), à la télévision et dans l'univers de la musique, notamment le Rap avec plusieurs albums à son actif.

LA SCR EN 2020

PROFIL ET MISSIONS



CRÉATEUR DE RÉSILIENCE DEPUIS 1960
RESILIENCE BUILDER SINCE 1960

GROUPE CDG

La Société Centrale de Réassurance (SCR), a été créée en 1960 par convention entre l'État Marocain et la Caisse de Dépôt et de Gestion, actionnaire majoritaire de la Société Centrale de Réassurance avec 94,41% du capital.

Bénéficiant des notations « B++ » par l'agence de notation « AM BEST » et la notation locale « AAA/stable » attribuée par Fitch Rating , la SCR est le 1er Réassureur arabe et 3ème Réassureur Africain, opérant dans plus de 50 marchés, avec plus de 300 clients dans le Monde.

Les bureaux de représentation présents à Abidjan en Côte d'Ivoire, au Caire en Égypte et Kigali au Rwanda sont une plateforme d'excellence pour notre rayonnement en Afrique.

Acteur de référence du secteur de la Réassurance, la SCR innove au quotidien et emploie tout son savoir-faire dans le déploiement de son offre de service afin de créer de la valeur ajoutée pour ses clients et la promotion de l'industrie de l'Assurance au Maroc et Ailleurs.

La Société Centrale de Réassurance est :

- Manager du Centre Africain des Risques Catastrophiques ;
- Actionnaire de SEN Ré et Arab Ré ;
- Manager de l'Aviation du Pool FAIR depuis 1989.

Principaux axes d'intervention

- Support de réassurance pour le Marché Marocain ;
- Missions d'intérêt Général : Régime des Risques catastrophiques ;
- Au service des assureurs et des grands groupes marocains dans leur développement à l'international et offrant des nouveaux produits pour le compte des compagnies d'assurance marocaines et africaines (Crédit Caution, Assurance Paramétrique, Cyber Risque, Politique Violence, etc.) ;
- Zone de Souscription : Afrique, Moyen Orient et certains Marchés de l'Asie (Inde, Chine, Corée du Sud, Pakistan,...).

Stratégie de la SCR

En 2020, La SCR a conservé sa position de leader sur le marché local tout en assurant son développement maîtrisé à l'international.

L'année a été marquée par la finalisation du plan de Transformation « STRONG II » et une réflexion a été menée en parallèle, sur la mise en place d'un nouveau plan stratégique 2021-2023 « **We TRANSFORM TOMORROW TOGETHER** » « **We 3T** » basé sur 4 piliers et 8 axes, visant à renforcer le positionnement de la SCR au niveau National et International.

Les orientations stratégiques ont permis à la SCR de confirmer et de consolider son statut au niveau continental en tant que réassureur régional tout en prenant en considération les différents changements réglementaires en cours.

LA SCR EN 2020

FAITS MARQUANTS

CRISE SANITAIRE LIÉE AU COVID-19

Face à la crise sanitaire liée au COVID-19, la SCR a établie une série de mesures inédites et bâti une véritable stratégie afin d'assurer un service de qualité et de limiter tout risque de santé pour les collaborateurs, les fournisseurs et partenaires de son écosystème.

PRESERVER, MESURER ET LIMITER LES IMPACTS

La SCR a entrepris plusieurs démarches, notamment en déclenchant un comité de crise et en cherchant à instaurer et généraliser le télétravail pour toutes les fonctions qui étaient en mesure de s'y prêter. De ce fait, le parc informatique de la SCR a été renforcé pour permettre à tous les collaborateurs de travailler à distance.

Des mesures d'hygiène ont été mises en place :

- Désinfection hebdomadaire de l'ensemble des espaces de travail, et renforcement du nettoyage des zones sanitaires, installation des distributeurs de solutions hydro-alcooliques à disposition des collaborateurs au niveau des points sensibles ;
- Renforcement de l'affichage des mesures barrières à l'accueil, au niveau des étages et des ascenseurs de la SCR et établissement d'un circuit d'entrée et d'un circuit de sortie au niveau de la Tour Atlas ;
- Mise en place d'un dispositif de mesure des températures (manuel et automatique) en assurant la traçabilité de toute personne accédant à la Tour Atlas ;
- Lancement de deux opérations de dépistage massif et mise en place d'un dispositif de dépistage partiel, hebdomadaire sur un échantillon représentatif.

UN NOUVEAU MINDSET

• Cellule d'écoute, Ateliers et Webinaires pour accompagner les collaborateurs de la SCR pendant la période de Confinement

La SCR a mis en place plusieurs actions afin d'accompagner ses collaborateurs durant cette période difficile de confinement et prévenir des éventuelles conséquences liées à la pandémie du COVID 19 (stress, peur, anxiété, etc.).

A cet effet, a été créée une cellule d'écoute et de soutien psychologique en collaboration avec un coach et expert en Transformation rapide afin d'offrir un espace d'expression et d'écoute bienveillante qui offrait à chacun la possibilité d'être accueilli, soutenu et accompagné. Ces espaces individuels et collectifs ont permis aux collaborateurs la connexion, l'entraide et l'ouverture.

En outre, un cercle d'empathie selon la pratique CNV (Observation-Sentiments-Besoins-Demandes) a été animé par une formatrice, dont l'objectif était d'apporter le soutien psychologique nécessaire à ceux qui en ressentaient le besoin.

Par ailleurs, des Webinaires sur plusieurs thématiques soft skills et développement personnel ont été organisés sur : la gestion des émotions de la peur, l'accompagnement de la transformation rapide, la performance humaine, la gestion de l'énergie personnelle ; l'estime de soi et la confiance en soi ; les standards personnels, la zone de confort et la prise de décision ; le leadership personnel

• Citations communiquées hebdomadairement pour encourager et soutenir les collaborateurs de la SCR « Let's Prove our resilience »

Une campagne de Communication interne visant à accompagner les collaborateurs de la SCR pendant la période de confinement a été diffusée.

Cette action intitulée « Let's Prove our resilience » consistait en une diffusion hebdomadaire de citations, de paroles inspirantes et bienveillantes de coachs, philosophes ou personnalités sur la

LA SCR EN 2020

FAITS MARQUANTS

résilience, le courage et la réussite ; l'objectif étant d'inspirer et d'encourager les collaborateurs pour surmonter la période de la crise sanitaire.

« **Au sein de cet environnement instable et turbulent, un seul élément reste constant : le changement** »

Une citation du Dalai Lama qui prend tout son sens dans un contexte en perpétuel bouleversement tel que le monde l'a vécu.

TRANSFORMER CETTE SITUATION INÉDITE EN OPPORTUNITÉ

La SCR a entrepris une démarche inclusive, mobilisatrice malgré le contexte du confinement en ayant recours à différents leviers pour permettre une mobilisation de tous les collaborateurs.

- Utilisation des différents outils du digital qui favorisent le travail en équipe ;
- Animation d'ateliers de développement personnel garantissant l'inclusion et l'écoute de chacun ;
- Mise en place du chantier Nouvelle Vision et Mission pour « Rêver la SCR de demain », définir les critères concrets du succès et enrichir la réflexion sur la mission de la SCR

Atelier de réflexion sur la vision SCR



NAISSANCE D'UN NOUVEAU PLAN STRATÉGIQUE

La SCR a pris en considération les contraintes de la pandémie du COVID-19 pour créer une opportunité de réflexion pour un nouveau plan stratégique 2021 - 2023.

Une résilience démontrée qui renvoie au fonctionnement des différentes structures.

MOBILISER PAR L'ESPRIT DE SOLIDARITÉ

Les collaborateurs de la SCR ont participé à l'élan national de solidarité initié par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Que Dieu l'Assiste, en contribuant volontairement au Fonds spécial pour la gestion de la pandémie Covid-19.

LA SCR EN 2020

FAITS MARQUANTS

ET LA POURSUITE DE LA RÉALISATION DE PROJETS STRUCTURANTS

CÉLÉBRATION DU 60ÈME ANNIVERSAIRE

La SCR a fêté son 60ème anniversaire « 60 Années au service de l'Assurance et de la Réassurance ». La célébration de cet événement s'est traduite par la conception d'un logotype décliné sur tous les supports de communication.

Le logo représente le nombre 60, pour les années d'existence de la SCR, fusionné avec le symbole de l'infini qui incarne la continuité, le progrès, l'unité et la réussite.



Aussi, un ouvrage « 60 Années au service de l'Assurance et de la Réassurance » a été réalisé pour l'occasion. C'est le fruit d'un travail collectif qui relate l'histoire de la SCR mais aussi les grandes lignes de l'édification du Maroc moderne.

Ce témoignage historique a pour vocation de rendre hommage aux Femmes et aux Hommes qui ont bâti la Société ainsi qu'à ceux qui œuvrent au quotidien pour permettre à la SCR de jouer pleinement son rôle d'acteur clé de la Réassurance Nationale en accompagnant les grands projets du Royaume.



Un ouvrage qui raconte :

- L'histoire de la SCR ;
- 60 ans de grands projets, d'anticipation, de prévoyance et d'innovation ;
- 60 ans de création et de résilience ;
- 60 ans d'un métier marocain à l'international et d'un modèle de gouvernance spécifique ;
- 60 ans de passage de relais, de génération en génération d'ingénieurs et d'ambassadeurs de la réassurance marocaine ;
- La vision commune, les challenges et les perspectives d'avenir.

UN NOUVEAU LOGO ET UNE NOUVELLE IDENTITÉ VISUELLE

La nouvelle identité visuelle illustre une transformation globale et stratégique qui marque une étape importante de l'Histoire de la SCR et accentue la montée en puissance de son image tissée au fil des années.

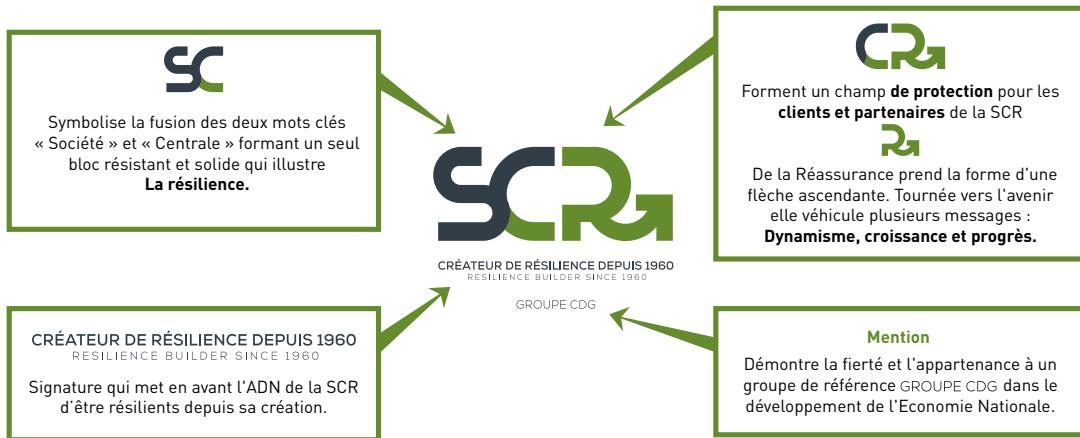
Le nouveau logo met en avant les 3 lettres S-C-R, tout en s'inspirant de la forme et des couleurs du logo de la maison mère CDG.

Les couleurs sont celles du Groupe CDG pour réitérer son appartenance :

- Un gris rappelant les fondamentaux, la solidité et le sérieux du Groupe.
- Une chromie verte marquant le positionnement Eco-responsable du Groupe et de la SCR. Cette teinte rappelant la couleur de l'étoile du drapeau marocain, marque également son engagement citoyen et son dévouement en ligne avec les enjeux socio-économiques du Royaume.

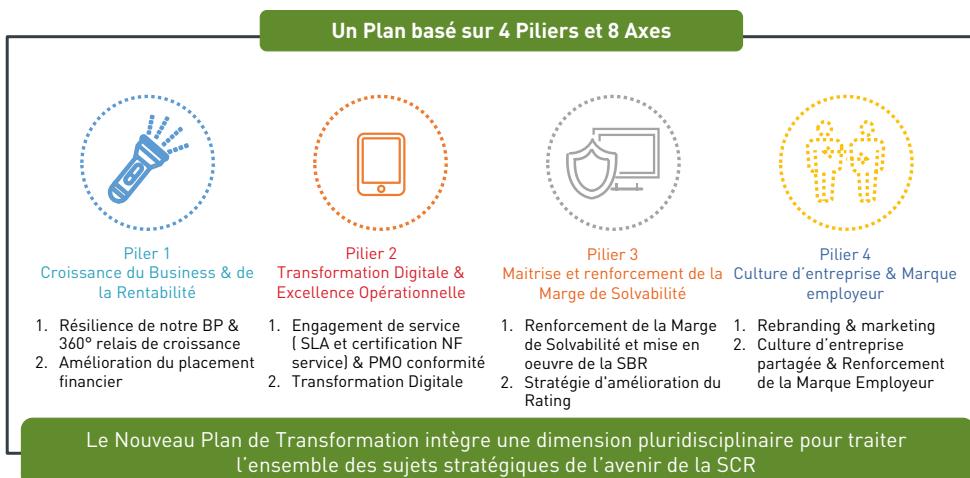
LA SCR EN 2020

FAITS MARQUANTS



RÉFLEXION SUR LA MISE EN PLACE D'UN NOUVEAU PLAN STRATÉGIQUE 2021- 2023

Pour renforcer davantage son positionnement au niveau national et international et suite à la finalisation et clôture de la majorité des chantiers du plan de transformation STRONG II, la SCR a mené une réflexion sur la mise en place d'un nouveau Plan stratégique 2021- 2023 « We transform Tomorrow Together », par abréviation 3T, basé sur 4 piliers et 8 axes.



Le Nouveau Plan de Transformation s'opère
autour de **15 projets stratégiques**



RATING SCR

Le maintien d'une perspective stable et la reconduction des notations de crédit pour l'exercice 2020 ont été confirmées par les deux agences de notation mandatées par la SCR pour l'évaluation de sa solidité financière :

- AM BEST B++ (Good) ;

LA SCR EN 2020

FAITS MARQUANTS

- Fitch Ratings: AAA/stable (Notation Locale).

La notation locale AAA, émise par Fitch, confirme le bon niveau de capitalisation de la SCR et la constante amélioration de l'ensemble de ses indicateurs techniques et financiers.

Selon AM Best, la SCR est parvenue à conserver une perspective stable à travers une solide performance opérationnelle et un niveau de capitalisation stable malgré l'introduction d'éléments d'appréciation plus contraignants dans la nouvelle méthodologie de notation mise en œuvre.

A travers cette reconduction, la SCR conforte sa perspective stable et sa valeur intrinsèque.

Mise en place des ateliers pour définir la Mission et la Vision

Dans le cadre de son plan de transformation stratégique, la SCR a mis en place des ateliers d'échanges transverses en format digital avec l'ensemble des collaborateurs pour définir la mission et construire la vision de la structure.

MISSION SCR

Développer et promouvoir nos marchés en offrant une expertise, des solutions sur mesure, innovantes et un service de proximité.

Répondre à des missions d'intérêt général dans le marché marocain en mettant en œuvre une expertise de pointe en tant que tiers de confiance.



VISION SCR

Devenir une référence de la réassurance dans les marchés émergents, à travers une relation de proximité avec nos clients, visant à leur apporter des solutions innovantes et personnalisées pour une meilleure résilience.

Performance du Système d'Informations

Pour mieux faire face à la crise sanitaire, l'année 2020 a été marquée par une mobilisation forte de l'équipe des systèmes d'information avec pour objectifs de réussir le basculement de l'exploitation S.I vers le mode de télétravail et garantir une continuité des services. Les dernières solutions pour le VPN et les derniers pare-feux de nouvelle génération déployés, ont permis de garantir un accès sécurisé et fiable durant toute la période de confinement.

Aussi, pour répondre aux enjeux de l'évolution de la transformation digitale, une nouvelle mission sur le schéma Directeur des systèmes d'information a été réalisée en conformité avec la nouvelle vision de la Direction Générale.

L'alignement et le développement du nouveau schéma Directeur du Système d'information de la SCR, s'inscrit dans le cadre du second Pilier du nouveau plan de transformation. A travers ce dernier, la SCR vise une véritable transformation digitale, notamment par :

- La mise en œuvre d'un système de production permanent et convivial ;
- La modernisation de l'architecture technique ;
- Le développement et la mise en œuvre des outils de pilotage.

En parallèle, la SCR a lancé avec l'accompagnement d'un cabinet spécialisé, un audit de sécurité du Système d'Informations afin d'évaluer le niveau de sécurité IT et définir les chantiers d'améliorations spécifiques aux enjeux de la cyber-sécurité pour les intégrer dans la feuille de route du Schéma Directeur.

La mise en place d'une nouvelle organisation

La SCR a mis en place une nouvelle organisation afin de mieux servir ses clients et partenaires et

LA SCR EN 2020

FAITS MARQUANTS

pour favoriser la croissance à la fois individuelle et collective de ses collaborateurs qui œuvrent tous, pour des objectifs communs et partagés.

Les principes directeurs de la nouvelle organisation ont été définis comme suit :

- Prise en compte de l'environnement SCR, de ses orientations stratégiques et des exigences de ses partenaires externes tels que l'ACAPS ;
- Prise en compte du second pilier des normes de Solvabilité basée sur les risques (SBR) en lien avec la gouvernance, renforçant notamment les fonctions actuarielles, de gestion des risques, de contrôle interne et de conformité ;
- Prise en compte de nouvelles activités telles que RETKAFUL ;
- Organisation homogène, lisible et orientée « marché » et « client », en vue de l'amélioration de la qualité de service proposé, notamment à travers le renforcement de l'engagement de service et de la relation client ;
- Couverture de l'ensemble des activités requises dans leurs dimensions technique et commerciale ;
- Mise en place d'un dispositif d'experts métiers (Practice Leader) qui renforce la technicité des ressources SCR.

PARTICIPATION ACTIVE À LA MISE EN PLACE DU RÉGIME NATIONAL DE COUVERTURE DES RISQUES CATASTROPHIQUES

La SCR a participé activement auprès de l'Etat, le Fonds de Solidarité des Evénements Catastrophiques (FSEC) et la Compagnie d'Assurance Transport (CAT) à la mise en place du régime national de couverture des risques catastrophiques.

Cette couverture entrée en vigueur en date du 1er Janvier 2020, a été instaurée par la loi 110-14 instituant un régime mixte d'indemnisation des victimes d'événements catastrophiques, combinant un système assurantiel au profit des assurés et un système allocataire pour les personnes physiques non assurées.

ORGANISATION DES WEBINAIRES DANS LE CADRE DE LA FONDATION SCR ACADEMY RE*

Le Transfert de savoir et de savoir-faire



* Afin de répondre aux exigences du Marché de l'Assurance et de la Réassurance, la SCR a lancé en 2017 son Académie de Formation. Cette initiative d'envergure a eu pour objectif de mettre à la disposition des partenaires de la Société son expertise technique dans les différentes branches d'assurance (Incendie, Engineering, Aviation, Maritime et Responsabilité Civile, etc), ainsi que dans les domaines de la tarification, de l'actuarial et de la prévention.

LA SCR EN 2020

FAITS MARQUANTS

Durant la crise sanitaire, la Fondation SCR ACADEMY RE a organisé au profit de ses partenaires et clients des Webinaires animés par des experts internes et externes sur les thématiques :

- RéforME SBR & IMPACT DE LA RÉASSURANCE
- COVID-19 : QUELS IMPACTS SUR LE MARCHÉ DE LA RÉASSURANCE ?

FINALISATION DE L'ENQUÊTE SUR LE CLIMAT SOCIAL

Afin de mieux connaître les attentes des collaborateurs, mesurer leur taux de satisfaction et identifier les différents axes d'amélioration, la SCR a lancé une enquête sur le climat social adressée à tous les collaborateurs et traitant de différents points par le biais de questionnaire anonyme.

Suite aux résultats de l'enquête, un plan d'action a été mis en place.

MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF DE SUIVI DES RECOMMANDATIONS DES ORGANISMES DE RÉGULATION ET DE CONTRÔLE.

Pour se conformer aux exigences des organismes de contrôle, la SCR a mis en place un dispositif de suivi et d'application des recommandations formulées par les organes de contrôle.

EVALUATION DE LA PERCEPTION DES PME EN MATIÈRE DE CYBER-SÉCURITÉ APRÈS AVOIR FAIT LE POINT DES CYBER- RISQUES POUR LES ENTREPRISES MAROCAINES

En phase avec sa position de premier réassureur du Maroc et sa mission de protection, la SCR ouvre le chantier des cyber-risques et évalue le degré de perception du marché Marocain en la matière.

A l'issue d'un atelier organisé en 2019, mené conjointement avec la Lloyds et la CFPA (l'Ecole d'Assurance spécialiste de la Formation continue) sur la thématique « Cyber risques - Etat des lieux et perspectives futures », la SCR a lancé une enquête auprès des PME, afin d'identifier et de hiérarchiser les principaux risques perçus par les entreprises, en l'occurrence le risque de cyber-attaques et de cerner les perceptions que les entreprises ont de leur propre gestion de la cyber-sécurité (importance du SI, sensibilité des utilisateurs aux cyber-risques, efficacité perçue des mesures prises face aux cyber-risques).

“

Franklin Delano ROOSEVELT

« Les gagnants trouvent des moyens, les perdants des excuses. »

Franklin Delano Roosevelt, 32ème président des États-Unis (1933-1945), accède au pouvoir dans le contexte de la dépression économique mondiale qui a suivi le krach de Wall Street de 1929. Pour redonner confiance aux Américains touchés par la Crise de 1929, il met rapidement en œuvre une série de mesures, le New Deal, destinées à redresser l'économie. Suite à l'attaque de l'armée japonaise sur Pearl Harbour en décembre 1941, il engage son pays dans la Seconde Guerre mondiale. Il meurt le 12 avril 1945, avant la fin des hostilités, au cours de son quatrième mandat.

Source : Encycl. Universalis – Wikipédia

LA SCR EN 2020

CAPITAL HUMAIN

LE CAPITAL HUMAIN EST CONSIDÉRÉ COMME UN VECTEUR DE CROISSANCE À LA SCR

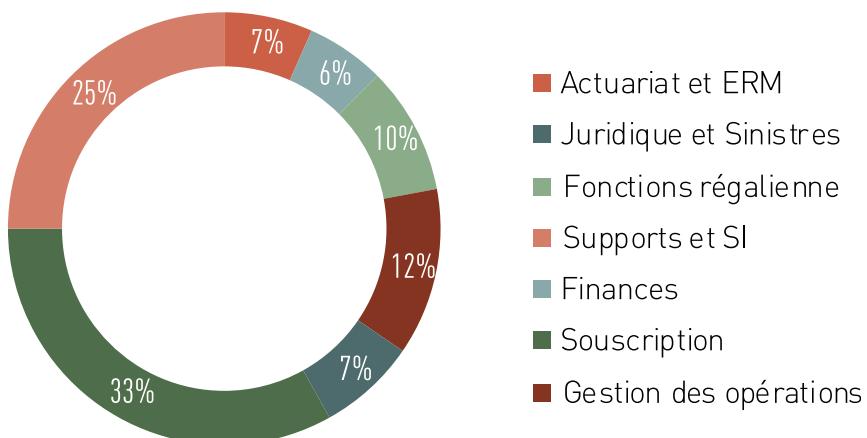
A la SCR , tout le Capital Humain est mobilisé autour des objectifs stratégiques tout en s'inscrivant dans une dynamique de performance

Considéré comme une principale source de richesse, la SCR a mis en place une stratégie RH reposant sur des responsabilités individuelles et une vision collective ainsi qu'une politique RH fondée sur :

EFFECTIF

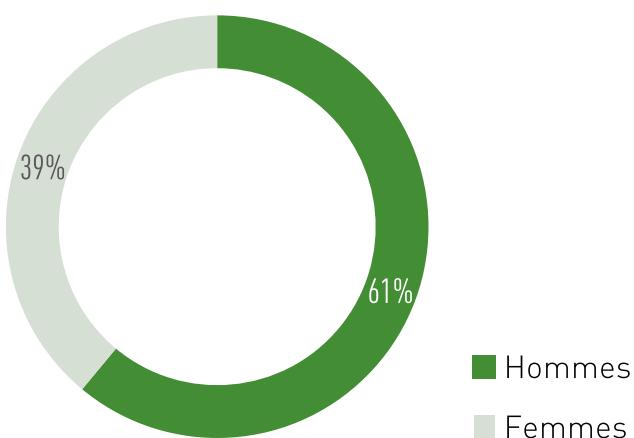
L'effectif global des collaborateurs au 31/12/2020 s'est élevé à 136 (131 Collaborateurs du Siège Casablanca et 5 Collaborateurs des Bureaux de Représentation en Afrique) :

Répartition de l'effectif par filière métier



Cette cartographie présente une diversité entre les différents domaines et compétences qui existent au sein de la SCR

Répartition de l'effectif par Sexe



Les femmes constituent 39% de l'effectif global de la SCR contre 61% pour les hommes.

La SCR déploie des efforts considérables dans sa politique RH, afin d'encourager la parité et l'égalité entre les hommes et les femmes.

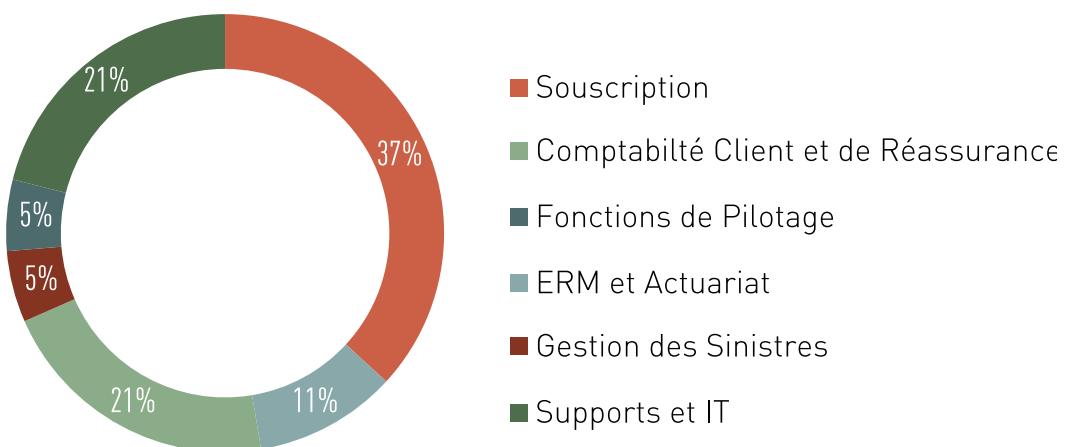
LA SCR EN 2020

CAPITAL HUMAIN

RECRUTEMENT

Afin d'accompagner ses projets de transformation et suivre son développement à l'échelle national et international, la SCR a recruté durant l'exercice 2020, des profils disposant de compétences adaptées au niveau de technicité et d'expertise requis pour le développement de la société, dans les domaines de la Réassurance, Souscription, Actuariat, Gestion des Sinistres, Supports et IT.

Ventilation des Recrutement par Domaine



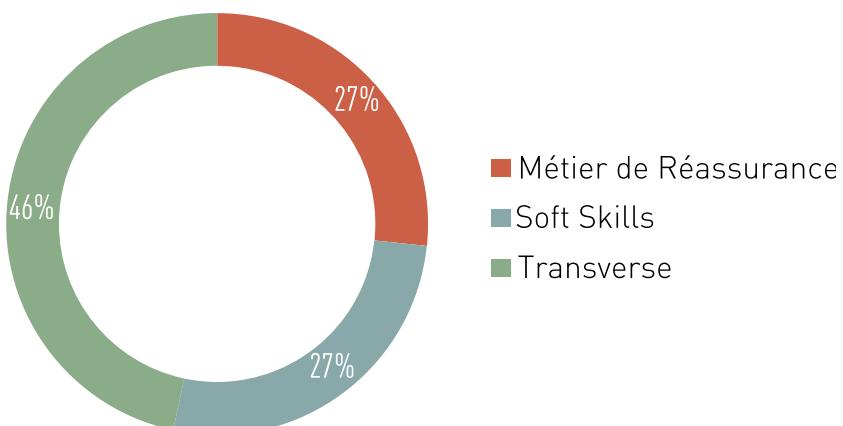
LA FORMATION AU SEIN DE LA SCR :

Partie intégrante de notre stratégie et culture d'entreprise

Dans un contexte d'évolutions technologiques et organisationnelles encore accélérées par la crise de la Covid-19, le développement des compétences par la formation était toujours au cœur des enjeux stratégiques de la SCR et constitue un volet important dans la politique des ressources humaines de la SCR ainsi qu'un levier majeur dans l'accompagnement des évolutions du marché.

En 2020, la SCR a réalisé plusieurs actions de formation dans un objectif de développement des compétences liées au métier de la réassurance, Soft Skills, et managériales de ses collaborateurs afin de maintenir un haut niveau d'expertise.

Répartition des actions de formation par domaine



LA SCR EN 2020

CAPITAL HUMAIN

ENGAGEMENT SOCIAL

- Dons et Cotisations : Dans le cadre de la Fondation CDG et la Fondation AHLY, la SCR a apporté cette année, à l'instar des années précédentes, sa contribution financière et a exprimé sa solidarité sous forme de dons financiers directement ou à travers des œuvres sociales visant la réalisation de projets à caractère culturel et social ou à travers des Fondations :
- La Fondation CDG a pour objet de soutenir des actions de solidarité et de développement social et durable ainsi que des projets de promotion de l'art et de la culture et de valorisation du patrimoine culturel.

La Fondation entreprend toutes activités de financement, d'élaboration et d'exécution de projets d'organisation de manifestations publiques ou privées, de communication et de rayonnement pouvant contribuer directement ou indirectement à la réalisation de son objectif.

• Missions fondamentales

- Œuvrer en tant que levier fédérateur des actions citoyennes du Groupe CDG ;
- Développer et accompagner des actions de solidarité et de développement social et durable ;
- Accompagner la dynamique de développement local et national par le déploiement de partenariats novateurs.

• Modes opératoires

- Contribution sous forme de dons financiers à des initiatives de solidarité et à des actions favorisant le lien social, la dignité, l'autonomisation et la responsabilité, de prix consacrant le mérite, le talent et l'excellence.
- Dons en nature : mise à disposition de livres et d'ouvrages, de trophées acquis par la Fondation CDG et offerts à titre de récompenses...
- Dons en compétences : expertises du Groupe mises au service de certaines actions structurantes.

• Domaine d'intervention



SOLIDARITÉ ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET DURABLE

- Programmes visant l'intégration sociale des populations fragiles, enclavées et en difficulté
- Appui aux programmes de protection de l'enfance
- Soutien à des acteurs œuvrant en faveur des groupes à risque : personnes âgées, à mobilité réduite, à déficit mental...
- Contribution aux actions associatives dans les domaines de l'éducation, la santé, la prévention...
- Concours aux projets d'alphabétisation, d'insertion éducative et de création d'activités génératrices de revenus
- Soutien à des programmes de protection de l'environnement

MÉCÉNAT : ART ET CULTURE

- Diffusion, promotion et mise en valeur des produits culturels marocains
- Conception ou contribution à des actions ou projets d'intégration sociale par la culture
- Promotion de l'art et valorisation des artistes dans les différentes expressions artistiques : peinture, sculpture, musique...
- Parrainage de prix littéraires et culturels
- Activités d'exposition artistique dans la galerie d'art « Espace Expressions CDG »
- Contribution à la préservation du patrimoine artistique et culturel marocain par l'édition de livres d'art dans le cadre des expositions

LA SCR EN 2020

CAPITAL HUMAIN

- La Fondation AHLY, qui a été créée à l'initiative de la Fondation CDG, a pour objectif de venir en aide aux orphelins mineurs.

Les premiers bénéficiaires ont été les enfants des victimes des deux drames survenus au Maroc en 2008, à savoir l'incendie d'usine de Lissasfa à Casablanca et l'effondrement du chantier du complexe Al Manal à Kenitra.

Le financement de ces actions est assuré par la contribution des cadres dirigeants du Groupe CDG, dans le cadre de la solidarité collective et volontariste.



Solidarité, développement social & durable

Programmes propres ou en partenariat

Projet de construction et d'équipement d'un centre de proximité pour l'appui à l'insertion économique des femmes tisseuses de tapis

La Fondation CDG a conclu fin 2019 avec le Ministère du Tourisme, de l'Artisanat, du Transport aérien et de l'Economie Sociale, l'Office National de la Culture et de la Communication, la Province d'Ouarzazate et le Conseil Provincial d'Ouarzazate un partenariat destiné à soutenir les femmes tisseuses de tapis dans la production de tapis de Taznakht dans la Province d'Ouarzazate. Ce Programme misera avec les recommandations de l'Agence d'�閑ration de la Fondation de 2020, visant la mise en place d'un centre de proximité pour l'appui à l'insertion économique des femmes tisseuses, en particulier en milieu rural. Il est destiné à soutenir environ 22 000 femmes artisanes produisant des tapis dont 10 000 en activité saisonnière.

Les objectifs assignés à ce programme sont multiples et portent essentiellement sur l'amélioration des conditions de travail et de vie sociale des femmes tisseuses, en second lieu sur la promotion de la culture et du patrimoine artisanal du tapis et enfin sur la valorisation de l'élevage ovin de Siroua, source d'inspiration pour le tapis, même nom, typiquement endémique à la zone. Ainsi conçu, ce programme n'a pas une vocation commerciale, il est essentiellement économique, social et culturel. Il vise à :

- Apporter une solution adéquate au problème de manque de trésorerie et de liquidité rencontré par les femmes tisseuses d'accueillir, directement sur le marché, la matière première ;



Atténuer les effets de la dépendance commerciale des femmes tisseuses, consécutive à la prédominance de l'intermédiation professionnelle ;

Améliorer la qualification professionnelle des femmes à travers le renforcement des capacités ;

Améliorer la chaîne de valeurs et la commercialisation du tapis ;

Labelliser et standardiser le fil et donner une identité à la fabrication des tapis.

Fait également, les femmes tisseuses devront à être gérées par elles dans le cadre de groupements de coopératives, le projet consiste en la construction d'un bâtiment de 1 500 m² avec une superficie couverte de 1 350 m², composée de plusieurs espaces :

- Accès et Administration
- Salle d'exposition et commercialisation

Fondation CDG - © 2020

“

Walther BAGEHOT

« Le plus grand plaisir dans la vie est de réaliser ce que les autres vous pensent incapables de réussir. »

Walter Bagehot était un journaliste britannique du XIXème siècle (1826-1877), qui écrivit beaucoup sur les questions politiques et économiques. Il travaille pour divers périodiques, et se fait connaître en 1857 comme éditorialiste du très influent journal *The Economist* dont il prend le contrôle en 1861. En 1873, il publie son ouvrage majeur, *Lombard Street : a description of the Money Market* (Lombard Street, ou le Marché financier en Angleterre).

Source : Encycl. Universalis (Jérôme Boyer) – Wikipédia

MARCHÉ DE L'ASSURANCE ET DE LA RÉASSURANCE

CONTEXTE SECTORIEL

Marché International de l'Assurance et de la Réassurance

Le marché mondial de l'assurance s'est montré plus résilient que prévu, la baisse des primes au premier semestre 2020 étant beaucoup moins sévère que les prévisions initiales. Selon la Swiss Re Institut, le volume global des primes devait connaître une baisse de 4,3 ppt par rapport aux niveaux pré-pandémique au lieu d'une baisse de 5,8 ppt prévue en juin 2020. La croissance des branches d'assurances de Personnes, comme l'assurance automobile et habitation, en particulier sur les marchés avancés, a reflété la capacité des assureurs et des courtiers à tirer parti des canaux numériques et faire face aux perturbations des ventes dues à la distanciation sociale. Le rôle des agents d'assurance est devenu moins pertinent, contrairement aux courtiers qui ont continué à renforcer leur place dans la chaîne de valeurs de l'assurance, notamment dans les transactions liées à l'assurance commerciale. Les courtiers ont systématiquement fait évoluer leur stratégie digitale et ont été au centre de la digitalisation des risques commerciaux, notamment dans le segment des petites et moyennes entreprises.

Ce changement de paradigme lié au contexte de crise, a amené les assureurs à devoir agir sur de multiples leviers, comme l'optimisation de la marge de solvabilité, la révision des processus de souscription et de tarification, la clarification des garanties en assurant une plus grande transparence quant aux risques couverts, l'accélération de la digitalisation ou encore la création de nouveaux produits adaptés aux nouveaux besoins des clients et aux nouveaux modes de consommation des assurés.

Ainsi, dans un contexte de durcissement des tarifs en assurance commerciale combiné à une pression concurrentielle en assurances des Personnes, les primes mondiales non-vie devaient augmenter d'environ 1% en 2020 au lieu d'une croissance nulle prévue en juin de la même année. La croissance des primes prévue dans les marchés avancés est proche de 3% en 2021 et 2022. Ces prévisions restent étroitement conditionnées par la vigueur de la reprise économique mondiale ainsi que par le déroulement du scénario de la pandémie Covid-19.

Le marché chinois a continué à jouer son rôle de locomotive de la croissance mondiale avec des prévisions de croissance de 8% des primes non vie en 2020, grâce à une croissance à deux chiffres de l'activité santé. Dans d'autres régions, une reprise économique prolongée pourrait ralentir la croissance des primes, en particulier sur des marchés qui étaient atones avant même la pandémie, comme en Afrique et au Moyen-Orient.



MARCHÉ DE L'ASSURANCE ET DE LA RÉASSURANCE

CONTEXTE SECTORIEL

Selon la Swiss Re, la rentabilité globale du secteur de l'assurance non-vie, mesurée par le rendement des capitaux propres (ROE), était estimé à 5% en 2020, contre 7% en 2019, due principalement à la baisse des rendements des investissements. Dans l'ensemble, les estimations des résultats techniques sont restées stables, voire en amélioration. Swiss Re évalue que le total des pertes en assurance Dommages du marché entre 50 et 80 milliards USD.

Les primes mondiales d'assurance vie se sont contractées de 4,5% en termes réels en 2020 au lieu d'une prévision de contraction de 6% établie en juin 2020, ceci en raison d'une performance plus forte que prévue aux Etats-Unis. La baisse est le résultat d'une hausse du chômage après la récession induite par la crise Covid-19, et d'une réduction du pouvoir d'achat ce qui a induit une baisse de la demande. Aussi, le ralentissement des activités de distribution suite aux confinements imposés, ainsi que la baisse des taux d'intérêts ont largement contribué à cette forte contraction. La Swiss Re a estimé que les primes se contracteraient d'environ 5,7% sur les marchés avancés, tandis que la croissance des marchés émergents stagnerait à -0,2%.

En Amérique du Nord, les primes devaient connaître une baisse de 2,6%, plus faible par rapport à une contraction prévue dans les estimations de juin de 7,7%. Les premiers indicateurs sur la zone EMEA avancée et en Océanie suggéraient une forte contraction des primes-vie en 2020, avec un retour à une croissance tendancielle de 3,6% en 2021. Les taux d'intérêts extrêmement bas peuvent continuer de peser sur la demande des produits d'épargne. La reprise dans les marchés émergents suivra le renforcement de l'activité économique.

En Chine, une sensibilisation accrue aux risques et une adoption rapide des canaux de distribution numériques sont censées stimuler la croissance des primes, de même qu'au niveau agrégé des marchés émergents. Les estimations de primes vie des marchés émergents affichent une progression de 6,9% en 2021, avec une croissance de 8,5% en Chine et 4,7% dans les autres économies émergentes. Les conséquences de la pandémie sur la branche ne sont toujours pas déterminées. Par contre, un effet positif lié à la baisse des réclamations suite aux accidents a été enregistré, et ce en raison des mesures de confinement ayant freiné la mobilité globale.

Au niveau de la rentabilité, les pertes de placements constatées suite à la volatilité des obligations et des marchés boursiers au premier semestre ont la capacité d'affecter la rentabilité des principaux assureurs-vie en 2020, ce qui se répercute sur le ROE du secteur qui a diminué de 3 ppt à 7,3% au premier semestre 2020, en raison principalement de la baisse des résultats d'investissement.

Sur un autre registre, la crise du Covid-19 s'est avérée être un catalyseur pour améliorer la protection contre le risque de mortalité. La protection contre les risques - et la couverture de mortalité en particulier – a constitué l'une des valeurs fondamentales de l'assurance-vie. À ce jour, le marché s'est davantage concentré sur les activités de type épargne, avec une part relativement faible des primes sectorielles provenant de solutions de protection contre les risques. L'étude de l'indice de résilience de la mortalité du Swiss Re Institute, a montré que 56% du risque de mortalité mondial était non protégé avant le COVID 19, ce qui se traduisait par un écart record de protection contre la mortalité en 2019 de 427 milliards USD.

Les données sur la surmortalité ont montré l'augmentation du nombre total de décès par rapport aux moyennes des années précédentes, et reflété l'impact important du COVID-19 sur la mortalité. La pandémie peut réduire davantage la résilience des ménages face au risque de mortalité et l'écart de protection avait tendance à augmenter en 2020, car la surmortalité et la réduction des niveaux de revenu exposaient davantage les ménages au risque de difficultés financières en cas de décès prématûr du soutien de famille.

S'agissant des évènements catastrophiques, le rapport publié par Munich Re a indiqué que le coût des catastrophes naturelles atteignait 210 milliards USD en 2020, en hausse de 26,5% par rapport aux

MARCHÉ DE L'ASSURANCE ET DE LA RÉASSURANCE

CONTEXTE SECTORIEL

166 milliards USD de 2019. Le montant des pertes assurées s'est élevé à 82 milliards USD, soit 40 % du coût total des dommages. Ce montant s'élevait en 2019 à 57 milliards USD, soit une évolution de 44%. Les chiffres records que certaines catastrophes ont provoqués se sont révélés préoccupants, qu'il s'agisse de la saison des ouragans, des feux de forêt ou de la série d'orages aux États-Unis. Parmi les dix catastrophes naturelles les plus coûteuses en 2020, six se sont produites aux États-Unis. L'événement le plus destructeur a été un ouragan de catégorie 4 baptisé Laura et qui a frappé le 27 août l'ouest de la Louisiane. Les États-Unis détenaient par conséquent une part très élevée des pertes liées aux catastrophes naturelles, soit un montant de 95 milliards USD avec un total des pertes assurées de 67 milliards.

Ailleurs, les inondations en Chine pendant les pluies de la mousson d'été ont causé environ 17 milliards de dollars, dont seulement environ 2% étaient assurés. En Europe, les pertes globales se sont élevées à 12 milliards USD dont 3,6 milliards assurées.

Au Moyen Orient, une explosion dévastatrice est survenue au port de Beyrouth le 4 août 2020, causant la mort de 220 personnes. La catastrophe a engendré des dommages considérables à la zone portuaire et aux bâtiments situés dans un rayon de plusieurs kilomètres. Selon les estimations de l'Association des Compagnies d'Assurances au Liban (ACAL), les dommages économiques occasionnés par l'explosion de Beyrouth devaient atteindre 7,5 milliards USD. Le montant des pertes assurées se situait quant à lui entre 1 et 1,5 milliard USD.

Par ailleurs, la crise du Covid-19 a engendré une évolution contrastée de la sinistralité selon les branches d'assurance. L'ensemble des branches dommages a enregistré un recul de la sinistralité. Ceci a été principalement observé dans les branches automobile et multirisque habitation. Cette amélioration a conduit certaines entreprises, surtout les mutuelles, à accorder des ristournes aux assurés et à verser un dividende avant même la clôture des comptes 2020. Les branches les plus touchées par les effets de la crise ont été les garanties annulation d'événements et pertes d'exploitation. D'autres branches, directement exposées comme l'assurance-crédit, l'assistance, l'assurance voyage, l'assurance maladie et prévoyance, ont également connu une hausse de la sinistralité. À l'échelle mondiale, la Swiss Re a estimé que la pandémie devait avoir un impact négatif sur le ratio combiné dans les lignes commerciales entre 5 et 8 ppt en 2020, bien qu'inégalement réparti entre les régions et les secteurs d'activité.

Malgré ces conditions, l'agence de notation AM Best a maintenu ses perspectives sur le secteur mondial de la réassurance à un niveau stable pour 2021, citant des facteurs qui incluent une dynamique tarifaire positive, combinée à des conditions générales plus strictes, en dépit de l'incertitude concernant le développement des réserves de sinistres et à l'évolution de la pandémie. AM Best a également noté un certain nombre d'initiatives de levée de fonds en 2020, ainsi que l'entrée sur le marché de plusieurs startups qui s'attendent à bénéficier de la dynamique des prix. Les perspectives de Fitch rating pour la réassurance mondiale en 2021 sont également restées également stables. En 2020, huit réassureurs parmi les dix premiers ont vu leur notation confirmée, alors que deux d'entre eux ont subi une dégradation. Aucun d'eux n'a réussi à obtenir en 2020 une note supérieure à celle attribuée en 2019.

Marché National de l'Assurance et de la Réassurance

Malgré une conjoncture économique difficile, et dans un contexte de crise de la pandémie Covid-19, le secteur marocain des assurances et de réassurance s'est montré plus résilient en réalisant une croissance de 2 %. Ainsi, d'après les chiffres du mois de décembre 2020 publiés par l'ACAPS, les primes émises par les entreprises d'assurance et de réassurance (à l'exception des réassureurs exclusifs) ont atteint 45,78 milliards MAD contre 44,90 milliards MAD réalisé à fin 2019.

MARCHÉ DE L'ASSURANCE ET DE LA RÉASSURANCE

CONTEXTE SECTORIEL

Cette progression est attribuable à l'activité non vie, dont le volume de prime a atteint 25,37 milliards MAD en 2020, contre 24,23 milliards MAD à la même période de l'année précédente, soit une hausse de 3,9%. L'assurance automobile a représenté 47% de l'activité Non-vie et généré un chiffre d'affaires de 11,87 milliards MAD. Les primes pour couverture des événements catastrophiques ont atteint 482,6 Millions MAD.

L'activité Vie a quasi stagné en passant de 20,46 milliards MAD en 2019 à 20,42 milliards MAD en 2020, suite à la baisse de la sous-branche « Epargne support Dirham » de 0,8%, celle-ci représentait 78,77% de l'activité Vie avec un volume de primes de 16,08 milliards MAD. Quant à l'assurance « décès », elle représentait 14% de l'activité Vie et a accusé une régression de 2,5% par rapport à 2019 avec un volume de primes de 2,93 milliards MAD.

Pour ce qui est de l'actualité du secteur des assurances, l'année 2020 a connu l'application d'une série de mesures en lien avec le contexte de pandémie de Covid-19. Ces mesures ont concerné particulièrement :

La mise en place et la prolongation systématique jusqu'au 30 avril des contrats expirant ou arrivant à échéance entre le 20 mars et le 29 avril ;

La prise en charge des frais d'inhumation à l'étranger et des frais d'hospitalisation au titre des contrats d'assistance voyage des personnes résidant au Maroc ;

La Mise en place d'une aide aux courtiers en difficulté au regard des perturbations nées de la pandémie ;

Le report de paiement des primes d'assurances Décès-Emprunteur pour accompagner les moratoires sur les crédits accordés par les banques ;

La couverture des soins liés au COVID-19 par les contrats d'assurance Santé bien que les pandémies soient exclues par lesdits contrats.

L'octroi de dons en faveurs des courtiers et agents les plus vulnérables d'une valeur de 12 000 MAD par point de vente.

Concernant les projets réglementaires, plusieurs dispositions ont été validées au niveau de la commission de régulation, notamment en matière :

D'intégration de nouvelles exigences en termes de reporting réglementaire à des fins statistiques et d'analyse ;

De la nouvelle circulaire de l'Autorité visant l'assouplissement des règles prudentielles en lien avec la crise sanitaire COVID-19, notamment concernant les provisions sur les créances sur intermédiaires & sur les impayés des assurés et la provision pour dépréciation durable et la provision pour risque d'exigibilité (PRE).



MARCHÉ DE L'ASSURANCE ET DE LA RÉASSURANCE

CONTEXTE SECTORIEL

D'amendement de la Circulaire Générale en ce qui concerne les aspects suivants :

Renforcement du dispositif de Lutte contre le Blanchiment d'Argent et le financement du Terrorisme : rajout de l'information sur les bénéficiaires effectifs ;

Communication des rapports d'Audits ;

Aménagement de certains états financiers et statistiques : intégration des informations sur le EVCAT ; rajout du secteur d'activité de l'émetteur ;

Avancement de la date de communication des états de réassurance ;

Reporting par les entreprises d'assurances et de réassurances sur le tarif saharien via la plateforme « échange EAR ».

L'ACAPS a publié un certain nombre d'instructions, notamment celles relatives aux conditions d'établissement, de publication et de reporting par les entreprises d'assurance et de réassurance, de leurs états financiers conformément aux normes IFRS. Par ailleurs, la commission de régulation a validé l'amendement de la circulaire relative à l'admission en couverture des engagements techniques des émissions obligataires des établissements et entreprises publiques bénéficiant de la garantie de la CCG dans les mêmes conditions que les obligations d'état ou garanties par l'état.

S'agissant du projet SBR, plusieurs réunions des groupes thématiques Pilier 1 et Pilier 2 ont été tenues avec l'ACAPS et les représentants des entreprises d'assurance et de réassurance.

Pour le Pilier 1, il s'agissait de :

La communication par l'ACAPS aux entreprises d'assurances et de réassurance des spécifications techniques Pilier I ;

Le lancement de la deuxième étude quantitative EIQ2 pour chacun des exercices allant de 2017 à 2019 ;

La communication de l'outil pour la réalisation de l'étude EIQ2.

Quant au Pilier 2, l'état d'avancement concernait particulièrement :

La validation par la commission de régulation du projet d'amendement de la circulaire générale intégrant les dispositions relatives au système de gouvernance liées au Pilier II du projet SBR.

La communication par l'ACAPS aux entreprises d'assurance et de réassurance des orientations détaillant les modalités d'application de la circulaire Pilier II du projet SBR afférente au système de gouvernance.

L'élaboration d'un questionnaire portant sur la gouvernance au sein des entreprises d'assurance et de réassurance.

Sur le plan du projet Takaful, le projet d'amendement de la loi sur le Takaful a statué sur le fond Takaful, doté d'une personnalité morale pour s'assurer de la séparation entre le Fonds et l'opérateur. Une nouvelle version du projet d'arrêté fixant les conditions générales types de certains contrats d'assurance Takaful a été finalisée. Les travaux concernant la modification du plan comptable des assurances pour inclure les spécificités de l'assurance Takaful étaient, quant à eux, en cours de finalisation.

S'agissant de la couverture des événements catastrophiques, l'entrée en vigueur du dispositif de couverture des conséquences d'événements catastrophiques est devenue effective à la suite de la publication du 30 décembre 2019 au BO 6843 des derniers arrêtés du ministre de l'Économie et des Finances relatifs à ce régime. Suite à cela, une campagne de communication et de vulgarisation grand public, sur le régime de couverture des conséquences d'événements catastrophiques a été lancée. Aussi, la seconde moitié de l'année 2020 a connu la définition du schéma relatif au système de gestion des sinistres déclarés dans le cadre des EvCat.

1 EVCAT : assurance obligatoire et payante contre les risques liés aux événements catastrophiques.
2 EAR : Entreprise d'Assurance et de réassurance

MARCHÉ DE L'ASSURANCE ET DE LA RÉASSURANCE

CONTEXTE SECTORIEL

Sur un autre registre, une commission tripartite ACAPS, Direction du Trésor et des Finances Extérieurs et FMSAR sur l'Assurance vie et capitalisation a été constituée pour discuter de la problématique de la rentabilité de l'assurance Vie dans une conjoncture de taux bas. Dans ce cadre, le secteur a formulé un ensemble de recommandations notamment pour l'augmentation de la période maximale prévue pour la distribution de la provision pour participation aux bénéfices sur 8 ans au lieu de 3 ans en vigueur. Outre la suppression, dans le cadre de la loi de Finance 2020, de l'avantage fiscal relatif à la déduction totale des cotisations relatives aux contrats d'assurance retraite datant d'avant 2015, une lettre circulaire de l'ACAPS, indiquait la limitation des transferts d'une entreprise d'assurance vers une autre pour l'épargne-retraite adossé aux contrats de capitalisation.

En ce qui concerne le projet de l'assurance inclusive, une commission ad-hoc ACAPS, Direction du Trésor et des Finances Extérieurs et FMSAR a été mise en place, les modèles de contrats types ont été élaborés, mais la définition de la micro-assurance demeurait en cours de validation. La mise en place d'une campagne de communication concernant l'assurance inclusive était en cours de discussion également.

Pour ce qui est du dispositif de lutte anti-blanchiment des capitaux et financement du terrorisme, plusieurs actions ont été entreprises, notamment :

Publication de la circulaire du Président de l'ACAPS relative aux obligations de vigilance et de veille interne incomptant aux entreprises d'assurance et de réassurance et aux intermédiaires ;

Institutionnalisation d'un Comité Permanent de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme au niveau du secteur des assurances ;

Elaboration par l'ACAPS d'un guide n°1 portant sur le devoir de vigilance relatif à la clientèle ;

Circulaire cosignée par l'ACAPS et BAM portant sur la convention Tiers Introduction cadre régissant l'échange des données entre les banques et les assurances ;

Organisation d'un Workshop LBC en faveur des Responsables Conformité des entreprises d'assurance et de réassurance.

Le secteur marocain des assurances et de réassurance a connu au cours du premier semestre 2020, une baisse du taux de sinistralité automobile (due au confinement) avec un taux des accidents corporels dénombrés durant les cinq premiers mois de 2020 en recul de 30,79%.



Source : Wikipédia

“

Bram STOKER

« C'est vraiment merveilleux de constater l'ampleur de la résilience dans la nature humaine. »

Abraham Stoker dit Bram Stoker, né en 1847 à Dublin et mort à Londres le 20 avril 1912, était un écrivain britannique d'origine irlandaise, auteur de nombreux romans et de nouvelles, qui a connu la célébrité grâce à son roman intitulé Dracula.

MARCHÉ DE L'ASSURANCE ET DE LA RÉASSURANCE

CONTEXTE ÉCONOMIQUE

Economie Internationale

L'année 2020 a connu une crise sans précédent liée à la propagation de la pandémie du Corona virus (Covid-19). Face à l'urgence sanitaire, les pays ont pris des mesures d'isolement, de confinement et de fermeture généralisée en vue de ralentir la propagation du virus, ce qui a plongé le monde dans une grave récession économique. La crise a ébranlé la stabilité financière mondiale et paralysé de larges pans de l'économie planétaire, y compris l'économie informelle, qui occupe encore une place importante en Amérique latine et en Afrique subsaharienne. Elle a aussi eu des conséquences délétères notamment sur les femmes, les jeunes et les pauvres. En outre, les approbations de plusieurs vaccins et le lancement de la vaccination dans quelques pays en décembre ont affermi l'espoir de voir la pandémie toucher à sa fin, malgré les inquiétudes suscitées par les nouvelles vagues d'infection et l'apparition de nouveaux variants du virus.

Selon les estimations du FMI, la contraction de l'économie mondiale en 2020 était estimée à 3,5% en amélioration de 0,9 point comparée aux précédentes prévisions, en raison d'un élan de croissance plus fort que prévu au deuxième semestre 2020. Malgré le coût humain élevé et croissant de la pandémie, l'activité économique a semblé, avec le temps, s'adapter à la morosité de l'activité dans les secteurs requérant de nombreux contacts. En 2021, l'économie mondiale devrait connaître une croissance de 5,5% puis de 4,2% en 2022. Une reprise dont la vigueur devrait varier considérablement d'un pays à l'autre en fonction de leur accès aux interventions médicales, de l'efficacité des mesures de soutien, de leur exposition aux effets de contagion entre pays, et de leurs caractéristiques structurelles à l'aube de la crise.

Dans ce contexte, l'activité économique dans les principales économies avancées a continué de flétrir au quatrième trimestre 2020. Aux Etats Unis, l'économie a enregistré une contraction de -2,5% au lieu de -2,8% au troisième trimestre et ce, en raison d'une amélioration de l'investissement et des exportations. Au Royaume-Uni, l'économie a affiché une baisse moindre du PIB de 7,8% au quatrième trimestre après celle de 8,7%, traduisant un allégement du recul de la consommation des ménages et de l'investissement. Au Japon, les données du troisième trimestre faisaient ressortir une nette atténuation de la baisse du PIB à -5,7% contre -10,3%.

Dans la zone euro, le PIB a diminué de 5,1% en glissement annuel contre 4,3% au troisième trimestre, reflétant des contractions de 5% après 3,9% en France, de 6,6% après 5,1% en Italie et de 9,1% après 9% en Espagne. En revanche, l'Allemagne a connu une atténuation de la baisse de son PIB, ce dernier se repliant de 3,9% contre 4% un trimestre auparavant.

Pour ce qui est des principales économies émergentes, la Chine a enregistré une accélération de sa croissance à 6,5% au quatrième trimestre après 4,9% un trimestre auparavant, à la faveur d'une bonne performance du secteur manufacturier et de celui de la technologie et transmission d'information. Sur l'ensemble de l'année, sa croissance est ressortie à 2,3%, se distinguant ainsi comme la seule grande économie à ne pas accuser une récession en 2020. Pour les autres pays, les dernières données, qui restaient celles du troisième trimestre, indiquaient un ralentissement du repli du PIB de -22,8% à -7% en Inde en raison de la saison des festivals, de -10,9% à -3,9% au Brésil, sur fond d'un affaiblissement moins important de la consommation et de l'investissement, et de -8% à -3,4% en Russie, résultat notamment de la contraction moins prononcée de la production du secteur des hôtels et restaurants.

La reprise progressive de l'activité économique s'est reflétée également sur le marché de l'emploi des pays avancés, quoiqu'à des degrés différenciés selon les pays. Aux Etats-Unis, le taux de chômage est demeuré inchangé à 6,7% en décembre, avec toutefois des destructions d'emplois de l'ordre de 140.000 postes, contre des créations d'emplois de 336.000 le mois précédent. Dans la zone euro, ce taux est resté stable d'un mois à l'autre à 8,3% en décembre. Par pays, il est passé de 4,5% à 4,6%

MARCHÉ DE L'ASSURANCE ET DE LA RÉASSURANCE

CONTEXTE ÉCONOMIQUE

en Allemagne, de 8,8% à 8,9% en France, de 8,8% à 9% en Italie et de 16,1% à 16,2% en Espagne. Au Royaume-Uni, les données les plus récentes, qui restent celles du mois de septembre, faisaient ressortir une hausse de ce taux à 4,9% contre 4,7% un mois auparavant.

Au niveau des marchés financiers, les principales places boursières américaines ont clôturé l'année 2020 en nette appréciation. Ainsi, d'une fin d'année à l'autre, le S&P 500 est ressorti en hausse de 16,3% et le Dow Jones industrials de 7%. La même tendance a été observée pour les indices japonais et émergents, le Nikkei 225 augmentant de 13,3% et le MSCI EM de 16%. Par pays, les hausses ont été de 28,6% pour le MSCI Chine, de 10,2% pour le MSCI Inde et de 1,3% pour le MSCI Brésil. A l'inverse, les indices européens ont terminé l'année en repli, avec une sensible contre-performance du FTSE 100 en lien essentiellement avec les incertitudes autour du Brexit. Ce dernier a en effet fléchi de 12,2% contre -5,1% pour l'Eurostoxx 50.

Sur les marchés obligataires, le taux de rendement à 10 ans est resté quasi-stable en décembre à -0,57% pour l'Allemagne et à -0,39% pour la France, alors qu'il a baissé de 9 pb à 0,54% pour l'Italie et de 5 pb à 0,04% pour l'Espagne. Le taux du bon du Trésor américain à 10 ans a, pour sa part, augmenté de 6 pb à 0,93% porté par un regain d'appétit pour le risque suite aux progrès relatifs au stimulus budgétaire. S'agissant des principales économies émergentes, le taux à 10 ans est demeuré quasi-inchangé à 3,28% pour la Chine, a reculé de 64 pb à 6,98% pour le Brésil et s'est accru de 5 pb à 5,93% pour l'Inde et de 3 pb à 12,59% pour la Turquie.

S'agissant des marchés interbancaires, le Libor dollar à 3 mois a interrompu en décembre sa baisse entamée en mai, ressortant en hausse de 1,4 pb à 0,23%. A l'inverse, l'Euribor de même maturité a poursuivi sa régression, revenant de -0,52% à -0,54%. Concernant le crédit bancaire, il a continué d'évoluer à un rythme soutenu aux Etats-Unis avec une progression de 8,7% en décembre, et dans la zone euro, il s'est accru de 4,7%.

Au niveau des marchés de change, l'euro s'est renforcé entre novembre et décembre de 2,8% face au dollar pour se situer à 1,217 dollar, de 1,1% contre la livre sterling et de 2,2% vis-à-vis du yen japonais. Pour les monnaies des principales économies émergentes, elles se sont appréciées contre le dollar, avec des gains de 1% pour le yuan chinois, de 5,2% pour le real brésilien, de 0,8% pour la roupie indienne et de 3,3% pour la livre turque.



MARCHÉ DE L'ASSURANCE ET DE LA RÉASSURANCE

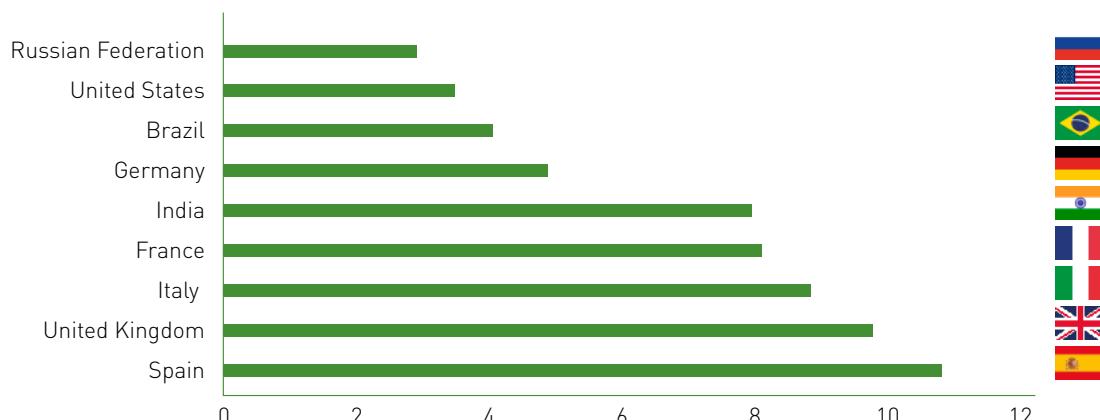
CONTEXTE ÉCONOMIQUE



Pour ce qui est des décisions de politique monétaire, la BCE a décidé, à l'issue de sa réunion du 10 décembre, de maintenir inchangés ses taux d'intérêt directeurs et a procédé à un recalibrage de ses mesures d'assouplissement quantitatif et ce, compte tenu de la résurgence de la pandémie et de ses répercussions économiques. Elle a ainsi augmenté l'enveloppe du programme d'achats d'urgence face à la pandémie (PEPP) de 500 milliards d'euros à un montant total de 1 850 milliards et a prolongé l'horizon de ces achats nets au moins jusqu'à fin mars 2022 et, dans tous les cas, jusqu'à ce qu'elle juge que la crise du Covid-19 est terminée. Pour sa part, la FED a décidé, lors de sa réunion des 15 et 16 décembre de garder inchangée la fourchette cible du taux des fonds fédéraux à [0%-0,25%] et prévoyait qu'il sera approprié de la maintenir à ce niveau jusqu'à ce que les conditions du marché du travail aient atteint des niveaux conformes avec les évaluations du Comité de l'emploi maximal et que l'inflation ait augmenté à 2% et soit en voie de dépasser modérément ce taux pendant un certain temps.

Concernant l'évolution de l'inflation, elle s'est stabilisée d'un mois à l'autre dans la zone euro à -0,3% en décembre. Cette évolution recouvrait notamment une stagnation en Allemagne et en Italie à respectivement -0,7% et -0,3%, une baisse de 0,2% à 0% en France et une atténuation de la baisse en Espagne de -0,8% à -0,6%. Pour ce qui est des autres pays avancés, elle a stagné aux Etats-Unis à 1,2% en novembre, alors qu'elle est passée de 0,3% en novembre à 0,6% en décembre au Royaume-Uni. Au Japon, la baisse des prix à la consommation s'est accentuée en décembre passant de -1% à -1,2%. Au niveau des principaux pays émergents, l'inflation a augmenté de 4,4% en novembre à 4,9% en décembre en Russie et de 4,5% à 4,6% au Brésil, alors qu'elle a ralenti de 0,2% à -0,3% en Chine et de 4,6% à 4,1% en Inde.

L'Evolution du PIB (en -%) en 2020 des plus grandes économies dans le Monde
(Source data.worldbank.org)



MARCHÉ DE L'ASSURANCE ET DE LA RÉASSURANCE

CONTEXTE ÉCONOMIQUE

Economie nationale

L'économie nationale a subi de plein fouet les répercussions de la crise sanitaire et des mesures de restriction et de confinement imposées par les autorités en vue d'endiguer la propagation du virus. L'impact socio-économique de la crise, caractérisé par des pertes de production, d'emplois et de revenus se fait sentir principalement par les couches sociales les plus vulnérables opérant notamment dans le secteur informel ou dans des secteurs directement touchés par la crise, tel le tourisme ou les transports.

Pour contrecarrer les retombées négatives de la propagation de la pandémie du Covid-19, le Gouvernement a mis en place, sur Hautes Instructions Royales, un fonds spécial dédié à la gestion de la crise qui doit d'une part, prendre en charge les dépenses de mise à niveau du dispositif médical, et d'autre part soutenir l'économie nationale à travers un ensemble de mesures visant à accompagner les secteurs vulnérables, à préserver les emplois et à atténuer les répercussions sociales de la crise. La mise en place de ces mesures a été confiée à un Comité de Veille Economique (CVE) également en charge de suivre l'évolution de la situation économique à travers des mécanismes rigoureux de suivi et d'évaluation. Un projet de loi de Finances rectificative a été préparé en vue de rééquilibrer les comptes publics et de soutenir les catégories fortement affectées par la crise.

La réactivité des pouvoirs publics, a permis en partie d'atténuer les impacts néfastes de la pandémie sur l'économie nationale, sans pour autant pouvoir enrayer complètement le risque d'une récession sévère pour l'année 2020.

Les données des comptes nationaux relatives au troisième trimestre 2020 faisaient ressortir une contraction de l'économie nettement moins marquée qu'au trimestre précédent, période du confinement strict, tout en étant différenciée selon les secteurs. Ainsi, après une chute de 15,5% au deuxième trimestre, les activités non agricoles ont vu leur baisse se limiter à 6,7% en glissement annuel. Parallèlement, et sous l'effet des conditions climatiques défavorables ayant marqué la précédente campagne agricole, la valeur ajoutée agricole s'est contractée de 8,6% après 8,9% au deuxième trimestre. Au total, le PIB en volume s'est replié de 7,2% au lieu de 15,1% un trimestre auparavant. Pour le quatrième trimestre, à l'exception de certains secteurs fortement impactés, la reprise se serait poursuivie graduellement compte tenu des incertitudes persistantes concernant le développement de la situation sanitaire et du maintien en vigueur de mesures restrictives pour contenir la pandémie.

Concernant l'industrie, après la forte diminution de 22% au deuxième trimestre, l'activité s'est nettement redressée au troisième trimestre avec un recul limité de sa valeur ajoutée à 2,6%. Cette reprise s'explique notamment par la bonne performance de l'industrie chimique et para chimique, qui a vu sa valeur ajoutée augmenter de 13%, et la forte atténuation de la baisse de l'activité dans la branche textile et habillement à -2%, après -46,7%, et celle mécanique et métallurgique à -14%, au lieu de -53,6%.

Dans le BTP, la valeur ajoutée s'est contractée de 12,5% au troisième trimestre, après un repli de 17,1% au deuxième trimestre. Concernant la branche « électricité et eau », sa valeur ajoutée s'est accrue de 0,7% au troisième trimestre, après un repli de 12,3% au trimestre précédent, reflétant une reprise graduelle de l'activité économique avec le déconfinement graduel. Concernant les industries extractives, elles ont montré une forte résilience avec une amélioration de leur valeur ajoutée de 4,3% au troisième trimestre, après 7,9% un trimestre auparavant.

La branche « hôtels et restaurants » est, pour sa part, restée en contraction au troisième trimestre avec un taux de 65,2% moins important qu'un trimestre auparavant et ce, à la faveur de la reprise partielle du tourisme interne et, dans une moindre mesure, de la réouverture partielle du trafic aérien et maritime de passagers. Concernant les services de transport, la baisse de leur valeur ajoutée s'est atténuée de 55,7% au deuxième trimestre à 32,8% au troisième en raison de la reprise de l'activité de

MARCHÉ DE L'ASSURANCE ET DE LA RÉASSURANCE

CONTEXTE ÉCONOMIQUE

certains secteurs. Cette évolution se serait poursuivie au dernier trimestre de l'année, les données infra-annuelles disponibles indiquant des replis de 77,6%, après 89,1% du trafic aérien de voyageurs et de 0,3%, après une hausse de 5,8%, de celui maritime de marchandises hors Tanger-Med.

Du côté de la demande, le rythme de la baisse de la consommation des ménages s'est atténué passant de -21,2% au deuxième trimestre 2020 à -10,5% au troisième trimestre et celui de l'investissement est passé de -11% à -7,8%. En revanche, la consommation des administrations publiques a poursuivi son amélioration avec une progression de 6,4% au lieu de 5,8% au trimestre précédent. S'agissant des exportations de biens et services en volume, elles ont marqué une baisse de 13,7% après une chute de 32,9% et les importations de biens et services ont accusé un repli de 11,3% au lieu d'une contraction de 25,7%.

Sur le marché du travail, les données du HCP pour l'ensemble de l'année 2020 faisaient ressortir une nette dégradation de la situation, avec une perte globale de 432 mille emplois par rapport à 2019. La baisse s'est élevée à 273 mille postes dans l'agriculture, forêt et pêche, 107 mille dans les services, 37 mille dans l'industrie y compris l'artisanat, et 9 mille dans le BTP. Parallèlement, le taux d'activité a de nouveau reculé, revenant de 45,8% à 44,8% et le taux de chômage s'est nettement aggravé, passant globalement de 9,2% à 11,9%, de 12,9% à 15,8% dans les villes et de 3,7% à 5,9% en zones rurales.

Concernant les comptes extérieurs, les échanges commerciaux ont été marqués en 2020 par les répercussions de la crise liée à la pandémie du Covid-19. En effet, et malgré la reprise enregistrée durant les derniers mois, les données provisoires portant sur l'ensemble de l'année ont indiqué une diminution de 11,7% des échanges de biens. Le recul a été de 14,1% pour les importations, et de 7,5% pour les exportations, induisant un allégement de 23,1% du déficit commercial à 158,7 milliards de dirhams et une hausse du taux de couverture de 4,5 points de pourcentage à 62,4%.

En ce qui concerne les finances publiques, les données au titre de l'année 2020 faisaient ressortir un déficit, hors privatisation, de 82,4 milliards, contre 46,9 milliards un an auparavant et ce, compte tenu du solde positif de 5,3 milliards du Fonds spécial de gestion de la pandémie de la Covid-19. En effet, les recettes ordinaires ont reculé de 7,6% à 253,1 milliards, recouvrant des baisses de 6,8% des rentrées fiscales et de 12,4% de celles non fiscales. Les dépenses ordinaires se sont accrues de 2,1% à 255,9 milliards, reflétant principalement des hausses de la masse salariale et des dépenses au titre des autres biens et services. De leur côté, les dépenses d'investissement ont bondi de 18,8% à 85,9 milliards, portant ainsi les dépenses globales à 341,8 milliards, en alourdissement de 5,8%. Tenant compte de la constitution de stock des opérations en instance d'un montant de 14,7 milliards, le déficit de caisse, hors privatisation, s'est établi à 67,6 milliards, au lieu de 51,4 milliards à fin 2019. Ce besoin a été couvert par des ressources intérieures d'un montant net de 24,7 milliards et par un flux net extérieur positif de 42,9 milliards.

Le besoin en liquidité des banques s'est atténué en décembre 2020 à 83,4 milliards de dirhams en moyenne hebdomadaire, contre 95,2 milliards en novembre, reflétant notamment l'amélioration des réserves de changes. Dans ce contexte, Bank Al-Maghrib a injecté un montant total de 97,3 milliards de dirhams, incluant 42,4 milliards à travers les avances à 7 jours, 19,6 milliards sous forme d'opérations de pension livrée, 29,1 milliards via les prêts garantis et 6,2 milliards au titre des opérations de swap de change. Dans ces conditions, le taux interbancaire s'est établi à 1,50% en moyenne.

Sur les autres marchés, les taux des bons du Trésor se sont globalement orientés à la hausse en décembre sur le marché primaire et n'ont pas connu des variations significatives sur le marché secondaire. Pour les taux de rémunération des dépôts à terme, ils ont marqué en décembre des hausses de 25 points de base à 2,51% pour ceux à 6 mois et de 5 points à 2,80% pour ceux à un an. S'agissant des taux débiteurs, les résultats de l'enquête de Bank Al-Maghrib auprès des banques, relatifs au troisième trimestre 2020 laissaient indiquer la poursuite de la baisse des taux reflétant

MARCHÉ DE L'ASSURANCE ET DE LA RÉASSURANCE

CONTEXTE ÉCONOMIQUE

notamment l'effet de la décision du Conseil de la Banque en juin d'abaisser le taux directeur de 2% à 1,5%. Ainsi, le taux moyen global est revenu à 4,30% en recul de 28 points de base par rapport au trimestre précédent.

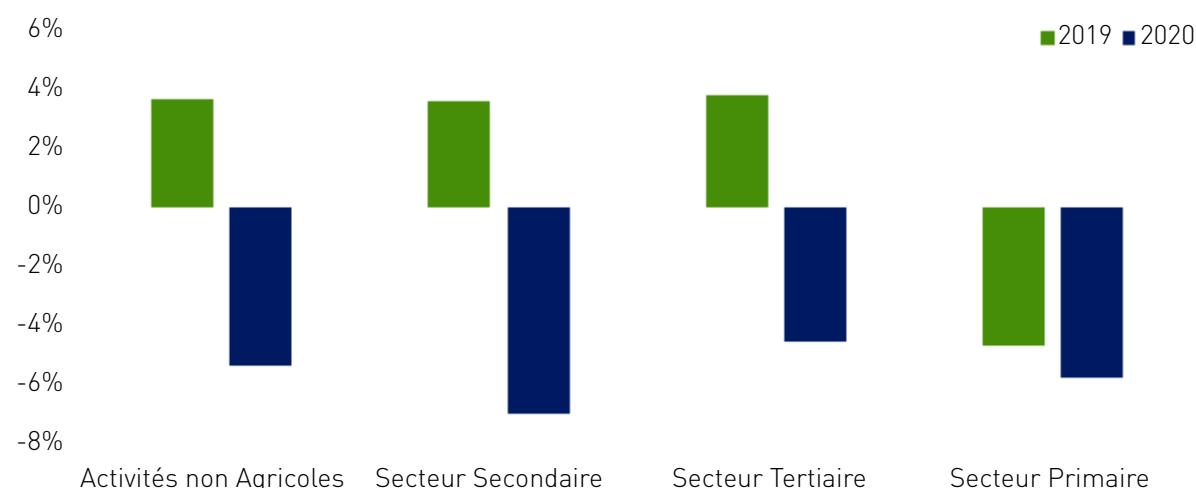
Au niveau des marchés des actifs, l'indice de référence de la bourse de Casablanca, le MASI, a enregistré au cours du mois de décembre une hausse mensuelle de 2,7%, terminant ainsi l'année 2020 sur une contre-performance de 7,3%. Dans ces conditions, la capitalisation boursière a augmenté de 3%, d'un mois à l'autre, pour atteindre 585 milliards de dirhams et le volume des échanges s'est élevé à 17 milliards de dirhams, dont 11,3 milliards réalisé sur le marché des blocs.

Sur le marché de la dette souveraine, les émissions de bons du Trésor se sont établies à 9,5 milliards de dirhams en décembre, après 24,1 milliards en novembre et 12,7 milliards en moyenne mensuelle durant l'année 2020. Tenant compte des remboursements, d'un montant de 24,3 milliards de dirhams, l'encours des bons du Trésor a atteint 600,7 milliards à fin décembre, en hausse de 7,8% depuis le début de l'année.

Sur le marché des titres de créances négociables, les levées ont atteint 2,9 milliards de dirhams en décembre contre 2,5 milliards en novembre. Au niveau du marché obligataire, les émissions se sont chiffrées à 9,9 milliards de dirhams et tenant compte des remboursements, l'encours des obligations privées a atteint 155,1 milliards, en hausse de 13% depuis décembre 2019.

S'agissant de l'inflation, elle a décéléré de 0,2% en novembre à -0,3% en décembre en lien essentiellement avec la baisse de 4%, après une hausse de 0,8%, des prix des produits alimentaires à prix volatils. Les prix des carburants et lubrifiants ont connu une atténuation de leur repli à 12,1% au lieu de 15,3% tandis que les tarifs des produits réglementés ont évolué au même rythme qu'en novembre, soit 1,9%. Sur l'ensemble de l'année 2020, l'inflation s'est située à 0,7%.

L'Evolution de l'économie Marocaine entre 2019 et 2020 (Source hcp.ma)



“

David LAROCHE

« Si ce n'est pas 100% impossible, alors, quelque part, c'est possible. »

David Laroche né le 29 mars 1989, est un entrepreneur français, chercheur et conférencier international. Il mène des recherches sur les facteurs clés de réussite. Il s'est fait connaître au début de sa carrière par la diffusion de vidéos d'inspiration visant à aider les personnes à gagner en confiance, accélérer leurs résultats et réaliser leurs objectifs. Qualifié de "prodige de la confiance en soi", il a acquis une renommée internationale avec plus de 60 MILLIONS de vues de ses vidéos sur Internet à ce jour.

Source Site David Laroche

PERFORMANCE FINANCIÈRE

GESTION GÉNÉRALE ET FINANCIÈRE

AU 31 DÉCEMBRE 2020

1. Placements

La valeur comptable du portefeuille des placements, hors dépôts auprès des cédantes, s'est élevée au 31 décembre 2020 à 8 756,79 MDH contre 9 464,46 MDH au 31 décembre 2019, soit une diminution de 707,67 MDH ou 7,48%, qui est liée au run off de la cession légale ainsi qu'à la liquidation des traités QUOTA SHARE.

2. Revenus des placements

Les revenus des placements, hors intérêts auprès des cédantes, se sont établis à 488,31 MDH au 31/12/2020, en augmentation de 16,63 MDH par rapport aux revenus générés à la fin de l'année 2019, en tenant compte d'une reprise sur provision d'un montant de 342 MDH lié à l'opération d'externalisation d'une partie du portefeuille des actions cotées.

3. Frais généraux

Les frais généraux, y compris ceux afférents à la gestion immobilière et hors amortissements et provisions, s'établissaient à fin décembre 2020 à 127,46 MDH contre 120,55 MDH à fin 2019, soit une hausse de 6,91 MDH ou 5,7%.

4. Excèdent de la gestion générale et financière

L'excédent courant de la gestion générale et financière s'est établi à 278,78 MDH contre 249,85 MDH à fin décembre 2019, soit une hausse de 28,93 MDH, ce qui s'expliquait en partie par la réalisation exceptionnelle de profits net des reprises suite à l'externalisation d'une partie des actions cotées.



RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Deloitte.

Deloitte Audit
Bd Sidi Mohammed Ben Abdellah
Bâtiment C - Tour Ivoice 3 - 1er étage
La Macina - Casablanca

COOPERS AUDIT

Coopers Audit Maroc S.A.
33, Avenue Hassan II
Casablanca

Aux actionnaires
Société Centrale de Réassurance
Tour Atlas – Place Zellaqa
Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020

AUDIT DES ETATS DE SYNTHÈSE

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de Société Centrale de Réassurance, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 2.590.678.650,72 dont un bénéfice net de MAD 317.758.311,33.

Ces états ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 17 Mars 2021 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société Centrale de Réassurance au 31 décembre 2020 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Deloitte.

COOPERS AUDIT

Rapport de gestion

Nous nous sommes assurés de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société, prévue par la loi.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états de synthèse

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états de synthèse

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc.

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Deloitte.

COOPERS AUDIT

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous conduisons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans les états de synthèse, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Casablanca, le 16 avril 2021

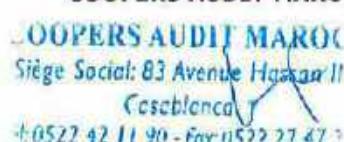
Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE AUDIT



Sakina BENSOUDA-KORACHI
Associée

COOPERS AUDIT MAROC S.A



Abdelaziz ALMECHATT
Associé

“

Anthony ROBBINS

« Le seul problème que nous avons vraiment, c'est que nous pensons que nous ne sommes pas censés avoir de problèmes ! Les problèmes nous poussent à nous dépasser, alors faites face et agissez maintenant. »

Anthony Robbins, né le 29 février 1960 est un coach américain, figure emblématique du monde du développement personnel. D'abord assistant de Jim Rohn, il développe sa propre méthode pour améliorer la qualité de vie, le style de vie et la réussite personnelle. Rendu célèbre pour ses séminaires « Libérez le pouvoir qui est en vous » et ses nombreux best-sellers, il est aussi connu comme étant l'un des maîtres de la PNL.

Source Babelio - Wikipédia



“

Oprah WINFREY

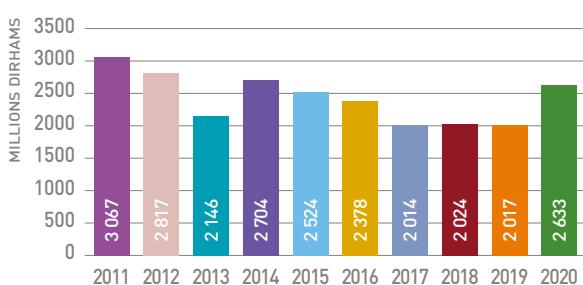
« Rappelez-vous que même si la toile de votre vie se peint au fil de vos expériences, de vos comportements, de vos réactions et de vos émotions, c'est vous qui avez le pinceau en main. »

Oprah Winfrey est une animatrice et productrice de télévision et de cinéma, actrice, critique littéraire et éditrice de magazines américaine, née le 29 janvier 1954 à Kosciusko (Mississippi). Elle est surtout connue pour son talk show The Oprah Winfrey Show qui fut le programme le plus vu dans l'histoire de la télévision jusqu'à son dernier épisode en 2011. Elle a été classée la personnalité afro-américaine la plus riche du XXe siècle et la plus philanthrope de tous les temps.

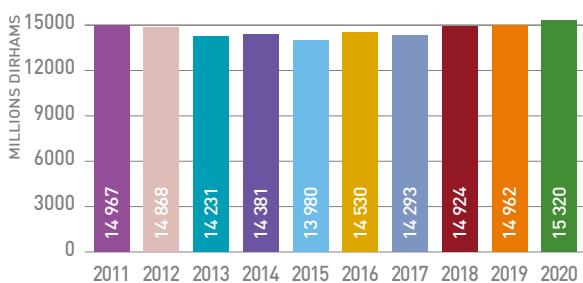
PERFORMANCE FINANCIÈRE

CHIFFRES CLÉS AU 31/12/2020

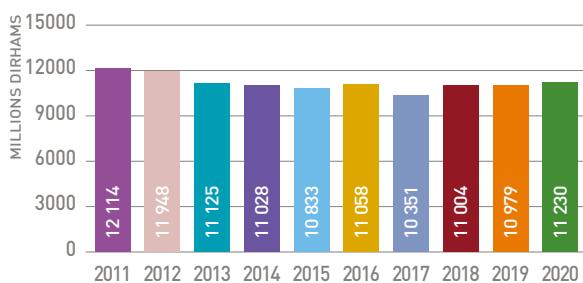
Primes émises



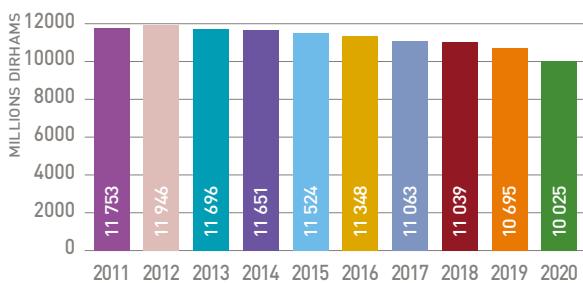
Total bilan



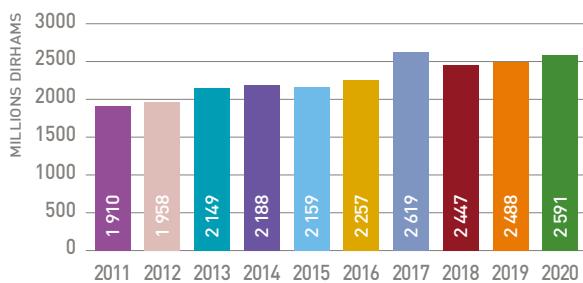
Provisions techniques brutes



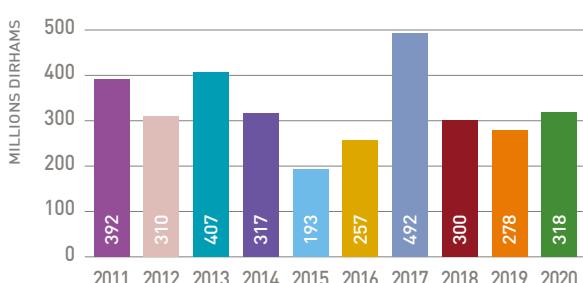
Placements affectés



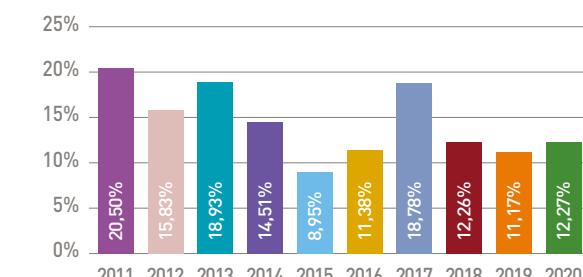
Fonds propres et assimilés



Résultat net



ROE après impôt*



* RÉSULTAT NET/CAPITAUX PROPRES

PERFORMANCE FINANCIÈRE

GESTION TECHNIQUE AU 31 DÉCEMBRE 2020

La SCR affiche au titre de l'exercice 2020 un chiffre d'affaires de 2 633,48 MDH contre un chiffre d'affaires de 2 017,28 MDH à fin décembre 2019, enregistrant ainsi une hausse de 616,20 MDH, soit +30,5 %, qui s'explique principalement par une amélioration des affaires conventionnelles marocaines et étrangères, et par la prime Garantie Événements catastrophiques « GEC ».

Le chiffre d'affaires (2019 – 2020) se répartit par type d'affaires comme suit :

Cession légale

2019

29,14

2020

50,41

73,0%

Affaires Conventionnelles Etrangères

2019

493,49

2020

605,82

22,8%

Affaires Conventionnelles Marocaines

2019

1 494,65

2020

1 799,28

20,4%

Total Primes acceptées

2019

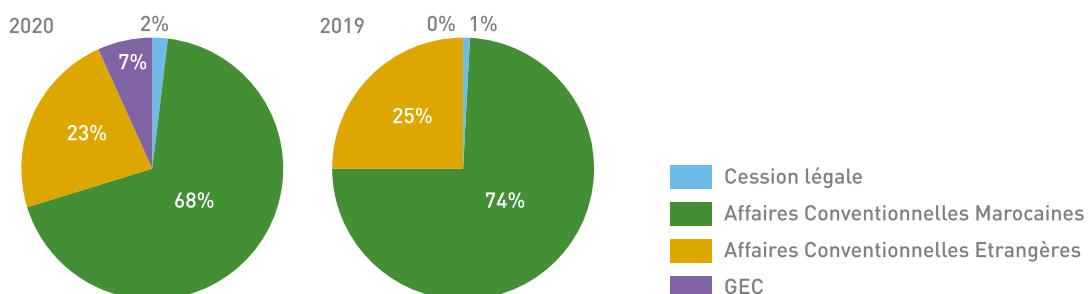
2 017,28

2020

30,5%

2 633,48

Répartition du Chiffre d'affaires



1. Affaires Marocaines

1.1. Affaires Légales

Le volume des primes s'est établi à fin décembre 2020 à 50,41 MDH contre 29,14 MDH à fin décembre 2019, soit une hausse de 21,27 MDH, qui s'explique principalement par les ajustements de primes Vie constatées en décembre 2019.

PERFORMANCE FINANCIÈRE

GESTION TECHNIQUE AU 31 DÉCEMBRE 2020

1.2. Affaires Conventionnelles Marocaines

1.2.1. Affaires Marocaines Traités

Le volume de primes des affaires marocaines Traités est passé de 626,83 MDH réalisé à fin décembre 2019 à 588,12 MDH réalisé à fin décembre 2020, soit une baisse de 38,71 MDH ou -6%.

- **Traités Maroc Quota share (Auto)**

Les primes générées par les Traités Quota share (Auto) conclus avec les compagnies marocaines s'élèvent à fin 2020 à 455,38 MDH contre 453,28 MDH à fin 2019.

- **Traités Maroc hors Quota share (Auto)**

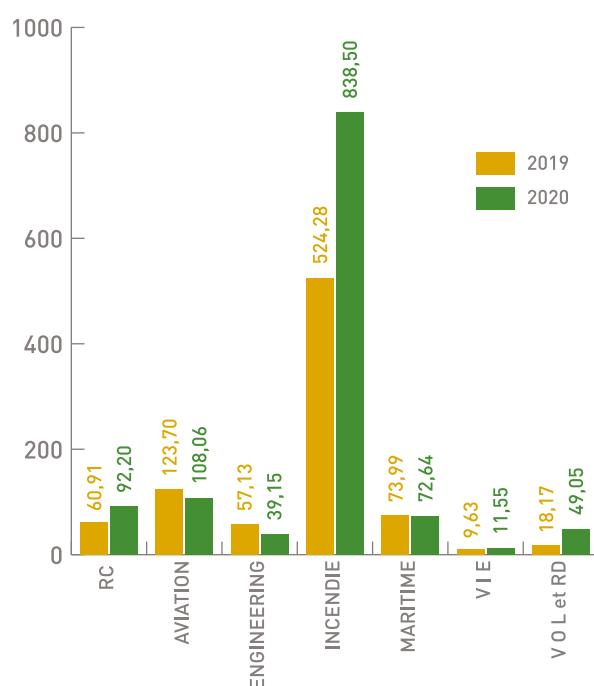
Le montant des primes acceptées affiche une baisse de 40,81 MDH, en passant de 173,55 MDH en décembre 2019 à 132,74 MDH en décembre 2020. La baisse provient principalement de l'impact des ajustements sur les primes des exercices antérieurs. Sur le plan souscription, les primes ont enregistrées une baisse de 4 MDH par rapport à 2019.

Au 31 décembre 2020, les affaires Traités Maroc hors Quota Share (Auto) affichent un résultat net de rétrocession déficitaire de -3,87 MDH contre un bénéfice de 18,63 MDH à fin décembre 2019, soit une aggravation de 22,5 MDH qui s'explique principalement par l'impact de la baisse des primes compensé par l'amélioration de la charge de sinistres nettes.

1.2.2. Affaires Marocaines Facultatives

Le montant des primes acceptées est passé de 867,82 MDH au 31 décembre 2019 à 1 211,16 MDH à fin décembre 2020, soit une hausse de 343,35 MDH ou +39,6%.

Evolution des Primes Acceptées en Affaires Facultatives Maroc



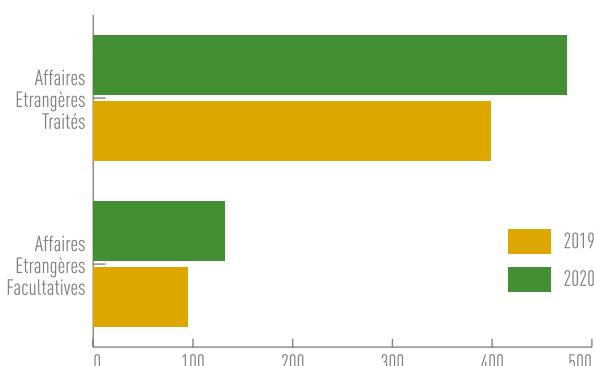
PERFORMANCE FINANCIÈRE

GESTION TECHNIQUE AU 31 DÉCEMBRE 2020

2. Affaires conventionnelles étrangères

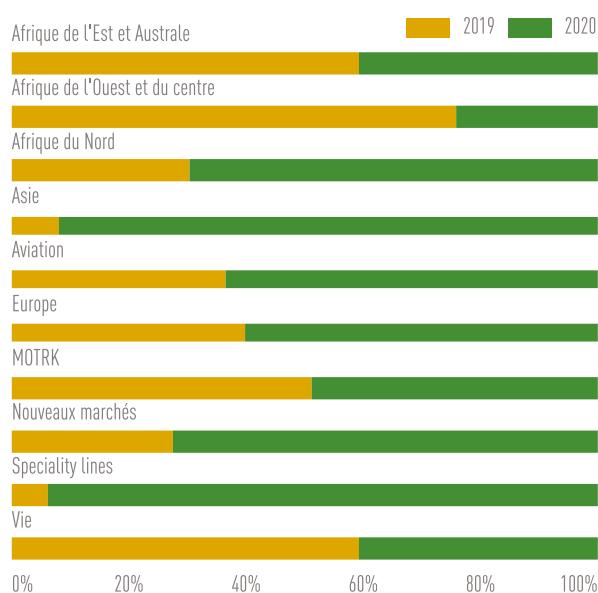
Le volume des primes des affaires étrangères s'élève à 605,82 MDH au 31 décembre 2020 contre 493,49 MDH au 31 décembre 2019, soit une hausse de 112,33 ou 22,8%.

Evolution des Primes Acceptées en Affaires étrangères Traités et Facultatives



Le chiffre d'affaires des affaires étrangères provient essentiellement de la zone Nouveaux Marché dont le volume de primes est passé de 74,37 MDH en décembre 2019 à 200,26 MDH en décembre 2020, soit une augmentation de 125,89 MDH.

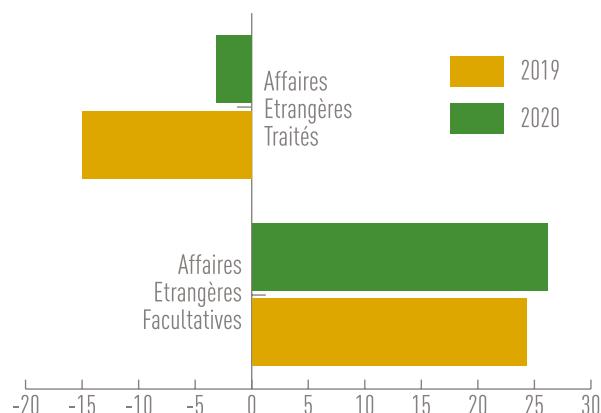
La répartition par zone des primes acceptées à fin décembre 2020 se présente comme suit :



PERFORMANCE FINANCIÈRE

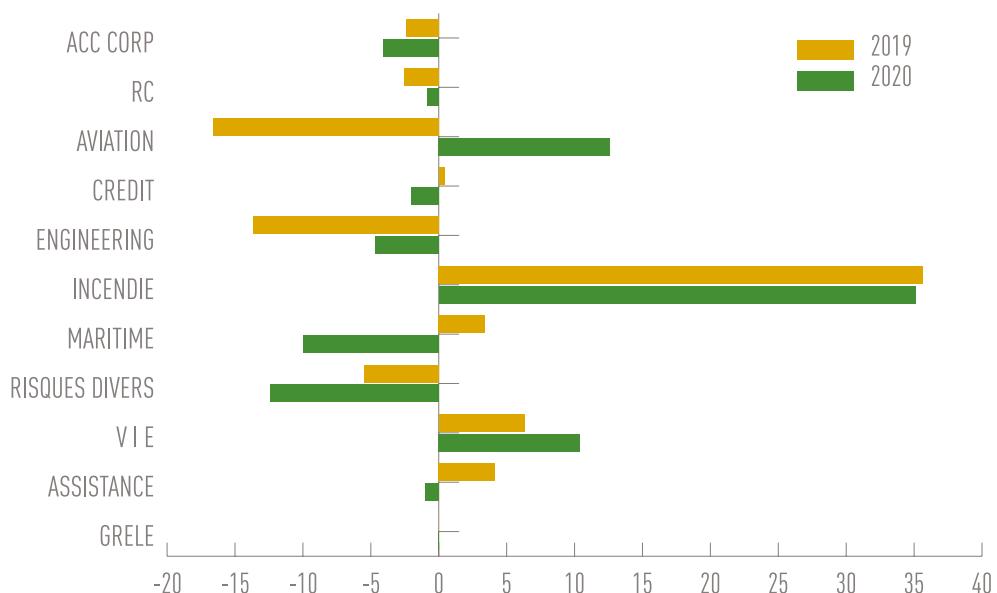
GESTION TECHNIQUE AU 31 DÉCEMBRE 2020

Evolution du Résultat technique net de rétrocession des affaires étrangères



Les affaires étrangères se soldent par un résultat technique net de rétrocession positif de 23,02 MDH en nette amélioration de 13,72 MDH par rapport à décembre 2019. Cette augmentation s'explique principalement par l'augmentation du Chiffres d'affaires entre les deux exercices.

Evolution du Résultat technique net en Affaires Etrangères



PERFORMANCE FINANCIÈRE

RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 03 MAI 2021

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale ratifie les modalités de la convocation faite par le Conseil d'Administration dans le fond et dans la forme et la considère valable dans tous ses effets. Elle en donne au Président du Conseil décharge définitive.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2020, approuve le dit rapport dans toutes les parties sans aucune réserve.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les opérations de l'exercice 2020, approuve les états de synthèse arrêtés à la date du 31/12/2020 tel qu'ils lui ont été présentés, faisant ressortir un bénéfice net de DH 317.758.311,33

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, approuve l'affectation des résultats proposée par le Conseil d'Administration, à savoir :

Résultat net	317.758.311,33 DH
Résultat net à répartir	317.758.311,33 DH
Réserve légale de 5 %.....	DH
Réserve spéciale de garantie de 10 %	31.775.831,13 DH
Reliquat	285.982.480,20 DH
Dividende de 5 %	75.000.000,00 DH
Reliquat à affecter.....	210.982.480,20 DH
Part de l'Etat	63.294.744,06 DH
Reliquat après part de l'Etat.....	147.687.736,14 DH
Report à nouveau 2019	554.585,48 DH
Soit un total à répartir	148.242.321,62 DH
Superdividendes.....	99.000.000,00 DH
Réserves facultatives	49.000.000,00 DH
Report à nouveau 2020	242.321,62 DH

L'Assemblée Générale décide de mettre en distribution les dividendes de l'exercice 2020 à compter du 1^{er} Septembre 2021.

PERFORMANCE FINANCIÈRE

RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 03 MAI 2021

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes, sur les conventions relevant des articles 56 et suivants de la loi sur les sociétés anonymes, approuve les conventions qui y sont mentionnées.

SIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale confère aux membres du Conseil d'Administration, quitus définitif et sans réserves, de leur gestion pendant l'exercice dont les comptes ont été ci-dessus approuvés.

SEPTIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'allouer au Conseil d'Administration pour l'exercice 2020, une somme brute fixée à 230.588,24 dirhams à titre de jetons de présence.

Elle laisse le soin aux administrateurs de répartir ce montant entre eux.

HUITIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de l'original ou d'une copie des présentes pour les formalités de publicité ou autres prescrites par la loi.

“

Nelson MANDELA

*« J'ai appris que le courage n'est pas l'absence de peur,
mais la capacité à la vaincre. »*

Nelson Rolihlahla Mandela est né le 18 juillet 1918 à Mvezo en Afrique du Sud. Il a été l'un des dirigeants historiques de la lutte contre le système politique institutionnel de ségrégation raciale. En 1962, il est arrêté par la police sud-africaine et condamné à perpétuité. Après vingt-sept années d'emprisonnement, Mandela est relâché le 11 février 1990. Il devient le premier président noir d'Afrique du Sud en 1994. Il s'éteint le 5 décembre 2013 à Johannesburg.

ÉTATS DE SYNTHÈSE

(EN DIRHAMS)

ACTIF	EXERCICE 2020			EXERCICE 2019
	B R U T	Amort & Prov.	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	10 152 555 743,76	500 028 750,94	9 652 526 992,82	9 955 188 265,45
IMMOBILISATIONS EN NON VALEUR	10 156 557,23	2 397 658,07	7 758 899,16	1 310 435,07
Frais préliminaires				
Charges à répartir sur plusieurs exercices	10 156 557,23	2 397 658,07	7 758 899,16	1 310 435,07
Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	37 803 011,36	25 768 988,43	12 034 022,93	11 704 649,62
Immobilisation en recherche et développement				
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	35 661 313,38	25 768 988,43	9 892 324,95	10 020 352,84
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	2 141 697,98		2 141 697,98	1 684 296,78
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	45 362 051,38	37 860 615,94	7 501 435,44	4 978 340,69
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Matériel transport	805 174,04	254 304,92	550 869,12	704 818,93
Mobilier,matériel de bureau et aménagements divers	42 347 707,18	37 606 311,02	4 741 396,16	4 068 482,61
Autres immobilisations corporelles				205 039,15
Autres immobilisations en cours	2 209 170,16		2 209 170,16	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	21 538 645,36	1 741 032,43	19 797 612,93	10 537 859,53
Prêts immobilisés	21 377 022,90	1 741 032,43	19 635 990,47	10 377 237,07
Autres créances financières	161 622,46		161 622,46	160 622,46
Titres de participation				
Autres titres immobilisés				
PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS DE REASSURANCE	10 025 498 983,91	432 260 456,07	9 593 238 527,84	9 926 371 980,54
Placements immobiliers	252 809 923,55	196 588 712,38	56 221 211,17	54 817 530,89
Obligations, bons et titres de créances négociables	1 817 531 266,12		1 817 531 266,12	2 173 250 782,43
Actions et parts sociales	6 230 110 660,09	235 671 743,69	5 994 438 916,40	6 128 263 941,14
Prêts et effets assimilés				8 359 836,57
Dépôts en comptes indisponibles	241 647 740,00		241 647 740,00	241 138 719,44
Placements affectés aux contrats en unités de compte				
Dépôts auprès des cédantes	1 483 399 394,15		1 483 399 394,15	1 320 541 170,07
Autres placements				
ECARTS DE CONVERSION ACTIF	12 196 494,52		12 196 494,52	285 000,00
Diminution de créances immobilisées et des placements	12 196 494,52		12 196 494,52	285 000,00
Augmentation des dettes de financement et des provisions techniques				
ACTIF CIRCULANT (hors trésorerie)	5 806 609 537,71	343 735 279,54	5 462 874 258,17	4 916 446 758,38
PARTS DES RETROCESSIONNAIRES DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES	3 381 098 387,12	1 606 424,73	3 379 491 962,39	3 115 423 853,55
Provisions pour primes non acquises	491 780 250,42		491 780 250,42	451 905 323,97
Provisions pour sinistres à payer	2 870 134 782,55	1 606 424,73	2 868 528 357,82	2 631 593 335,83
Provisions des assurances vie				
Autres provisions techniques	19 183 354,15		19 183 354,15	31 925 193,75
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	2 346 766 185,66	342 128 854,81	2 004 637 330,85	1 741 190 187,30
Cessionnaires et comptes rattachés débiteurs	292 939 304,49	102 221 902,35	190 717 402,14	223 497 530,88
Assurés, intermédiaires, cédants, coassureurs et comptes rattachés débiteurs	1 800 601 818,09	224 468 234,84	1 576 133 583,25	1 321 927 141,62
Personnel débiteur	380 220,90		380 220,90	182 933,21
Etat débiteur	158 388 355,13		158 388 355,13	119 664 990,96
Comptes d'associés débiteurs				
Autres débiteurs	28 758 257,88	15 438 717,62	13 319 540,26	8 689 030,64
Comptes de régularisation -Actif	65 698 229,17		65 698 229,17	67 228 559,99
TITRES VALEURS DE PLACEMENT (non affectés aux opérations de réassurance)				
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (Eléments circulants)	78 744 964,93		78 744 964,93	59 832 717,53
TRESORERIE	204 196 384,56		204 196 384,56	90 064 775,32
TRESORERIE - ACTIF	204 196 384,56		204 196 384,56	90 064 775,32
Chèques et valeurs à encaisser	13 533,90		13 533,90	13 533,90
Banques,TG et CCP	204 147 974,00		204 147 974,00	90 022 845,37
Caisse , Régies d'avances et accréditifs	34 876,66		34 876,66	28 396,05
TOTAL GENERAL	16 163 361 666,03	843 764 030,48	15 319 597 635,55	14 961 699 799,15

BILAN

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

(EN DIRHAMS)

PASSIF	EXERCICE 2020	EXERCICE 2019
FINANCEMENT PERMANENT	13 851 488 032,12	13 490 905 470,70
CAPITAUX PROPRES	2 590 678 650,72	2 487 586 792,27
Capital social	1 500 000 000,00	1 500 000 000,00
à déduire : actionnaires, capital souscrit non appelé		
Capital appelé, (dont versé.....)		
Prime d'émission , de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	150 000 000,00	150 000 000,00
Autres réserves	622 365 753,91	559 574 521,40
Report à nouveau	554 585,48	99 945,70
Résultat nets en instance d'affectation		
Résultat net de l'exercice	317 758 311,33	277 912 325,17
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES		
Provisions réglementées		
DETTES DE FINANCEMENT	2 217 682,43	2 150 328,36
Emprunts obligataires		
Emprunts pour fonds d'établissement		
Autres dettes de financement	2 217 682,43	2 150 328,36
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES	28 196 494,52	16 285 000,00
Provisions pour risques	12 196 494,52	285 000,00
Provisions pour charges	16 000 000,00	16 000 000,00
PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES AFFAIRES LEGALES	3 359 833 561,59	3 618 418 269,06
Provisions pour primes non acquises	84 758,74	264 494,77
Provisions pour sinistres à payer	1 157 954 779,06	1 348 980 559,01
Provisions des assurances vie	2 197 955 899,15	2 265 335 090,64
Provisions pour fluctuations de sinistralité		
Provisions pour aléas financiers		
Provisions techniques des contrats en unités de compte		
Provisions pour participations aux bénéfices		
Provisions techniques sur placements	3 838 124,64	3 838 124,64
Autres provisions techniques		
PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES AFFAIRES CONVENTIONNELLES	7 870 237 296,68	7 360 457 393,01
Provisions pour primes non acquises	747 820 874,81	630 556 969,14
Provisions pour sinistres à payer	6 709 699 017,33	6 323 433 238,01
Provisions des assurances vie	94 947 341,46	104 641 996,43
Provisions pour fluctuations de sinistralité	111 477 463,11	98 798 637,00
Provisions pour aléas financiers		
Provisions techniques des contrats en unités de compte		
Provisions pour participations aux bénéfices		
Provisions techniques sur placements	1 197 521,36	1 197 521,36
Autres provisions techniques	205 095 078,61	201 829 031,07
ECARTS DE CONVERSION- PASSIF	324 346,18	6 007 688,00
Augmentation des créances immobilisées et des placements	324 346,18	6 007 688,00
Diminution des dettes de financement et des provisions techniques		
PASSIF CIRCULANT (hors trésorerie)	1 468 109 603,43	1 470 794 328,45
DETTES POUR ESPECES REMISES PAR LES RETROCESSIONNAIRES	319 466 945,80	239 757 776,88
Dettes pour espèces remises par les rétrocensionnaires	319 466 945,80	239 757 776,88
DETTES PASSIF CIRCULANT	1 042 453 055,01	1 142 674 409,27
Cessionnaires et comptes rattachés créditeurs	490 689 152,50	391 320 563,35
Assurés, intermédiaires, cédants, coassureurs et comptes rattachés créditeurs	292 828 086,71	531 968 256,00
Personnel créditeur	12 754 199,41	11 167 462,61
Organismes sociaux créditeurs	5 672 104,44	5 278 890,55
Etat créditeur	137 847 159,62	159 461 989,47
Comptes d'associés créditeurs	52 105 906,55	
Autres créanciers	39 295 584,10	28 014 587,71
Comptes de régularisation -Passif	11 260 861,68	15 462 659,58
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	78 744 964,93	59 832 717,53
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (Elements circulants)	27 444 637,69	28 529 424,77
TRESORERIE PASSIF		
TRESORERIE - Passif		
TOTAL GENERAL	15 319 597 635,55	14 961 699 799,15

ÉTATS DE SYNTHÈSE

(EN DIRHAMS)

CPC TECHNIQUE VIE

LIBELLE	EXERCICE 2020			EXERCICE 2019
	Brut	Rétrocession	Net	
1.PRIMES	104 856 414,80	5 976 001,45	98 880 413,35	91 475 169,21
Primes acceptées	104 856 414,80	5 976 001,45	98 880 413,35	91 475 169,21
2.PRODUITS TECHNIQUES D'EXPLOITATION	4 110 049,83		4 110 049,83	768 085,90
Produits techniques d'exploitation				
Reprises d'exploitation, transferts de charges	4 110 049,83		4 110 049,83	768 085,90
3.PRESTATIONS ET FRAIS	198 537 252,72	-170 507,75	198 707 760,47	196 519 253,79
Prestations et frais payés	257 104 795,83		257 104 795,83	390 349 334,72
Variation des provisions pour sinistres à payer	17 585 558,38	524 651,85	17 060 906,53	-68 255 271,82
Variation des provisions des assurances vie	-77 073 846,46		-77 073 846,46	-136 412 053,93
Variation des provisions pour fluctuation de sinistralité	3 887 191,49		3 887 191,49	7 668 494,00
Variation des provisions pour aléas financiers				
Variation des provisions pour participations aux bénéfices				
Variation des autres provisions techniques	-2 966 446,52	-695 159,60	-2 271 286,92	3 168 750,82
4.CHARGES TECHNIQUES D'EXPLOITATION	16 572 762,53		16 572 762,53	17 784 366,00
Charges d'acquisition des contrats				
Achats consommés de matières et fournitures	26 234,67		26 234,67	37 087,00
Autres charges externes	4 159 825,96		4 159 825,96	3 758 184,00
Impôts et taxes	660 520,29		660 520,29	609 255,00
Charges de personnel	6 936 185,10		6 936 185,10	7 597 769,00
Autres charges d'exploitation	46 401,24		46 401,24	79 958,00
Dotations d'exploitation	4 743 595,27		4 743 595,27	5 702 113,00
5.PRODUITS DES PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS DE REASSURANCE	281 109 693,86		281 109 693,86	207 750 041,70
Revenus des placements	102 230 427,30		102 230 427,30	107 080 238,72
Gains de change	31 157,21		31 157,21	12 291,14
Produits des différences sur prix de remboursement à percevoir	287 982,76		287 982,76	433 167,45
Profits sur réalisation de placements	118 626 332,85		118 626 332,85	97 312 082,49
Intérêts et autres produits de placements				311 880,00
Reprises sur charges de placement; transferts de charges	59 933 793,74		59 933 793,74	2 600 381,90
6.CHARGES DES PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS DE REASSURANCE	80 883 635,62		80 883 635,62	13 467 837,61
Charges d'intérêts				
Frais de gestion des placements	6 184 280,79		6 184 280,79	4 982 232,80
Pertes de change	36 547,00		36 547,00	110 117,72
Amortissement des différences sur prix de remboursement	1 442 402,35		1 442 402,35	1 094 247,36
Pertes sur réalisation de placements	72 323 444,96		72 323 444,96	483 136,33
Autres charges de placements				
Dotations sur placement	896 960,52		896 960,52	6 798 103,40
RESULTAT TECHNIQUE (1+2-3-4+5-6)	94 082 507,62	6 146 509,20	87 935 998,42	72 221 839,41

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC)

EXERCICE DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

(EN DIRHAMS)

CPC NON TECHNIQUE

LIBELLE	OPERATIONS		TOTAL EXERCICE 2020	EXERCICE 2019
	PROPRIÉTÉS A L'EXERCICE	EXERCICES PRÉCEDENTS		
1.PRODUITS NON TECHNIQUES COURANTS	433 120,20		433 120,20	
Produits d'exploitation non techniques courants				
Intérêts et autres produits non techniques courants	433 120,20		433 120,20	
Autres produits non techniques courants				
Reprises non techniques , transferts de charges				
2.CHARGES NON TECHNIQUES COURANTES	7 650 984,79		7 650 984,79	6 475 869,54
Charges d'exploitation non techniques courantes				
Charges financières non techniques courantes				
Autres charges non techniques courantes				
Dotations non techniques	7 650 984,79		7 650 984,79	6 475 869,54
RESULTAT NON TECHNIQUE COURANT (1-2)	-7 217 864,59		-7 217 864,59	-6 475 869,54
3.PRODUITS NON TECHNIQUES NON COURANTS	61 823,00	557 123,31	618 946,31	967 289,55
Produits des cessions d'immobilisations	13 160,00		13 160,00	36 189,22
Subventions d'équilibre				
Autres produits non courants	14 663,00	492 655,73	507 318,73	579 757,95
Reprises non courantes, transferts de charges	34 000,00	64 467,58	98 467,58	351 342,38
4.CHARGES NON TECHNIQUES NON COURANTES	10 940 491,69	972 448,27	11 912 939,96	10 749 197,71
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	4 124,95		4 124,95	104 902,82
Subventions accordées				
Autres charges non courantes	10 520 485,20	972 448,27	11 492 933,47	10 644 294,89
Dotations non courantes	415 881,54		415 881,54	
Rappel et dégrèvements des impôts sur résultats				
RESULTAT NON TECHNIQUE NON COURANT (3-4)	-10 878 668,69	-415 324,96	-11 293 993,65	-9 781 908,16
RESULTAT NON TECHNIQUE (1-2+3-4)	-18 096 533,28	-415 324,96	-18 511 858,24	-16 257 777,70

RECAPITULATION

	EXERCICE 2020	EXERCICE 2019
RESULTAT TECHNIQUE VIE	87 935 998,42	72 221 839,41
RESULTAT TECHNIQUE NON VIE	356 575 035,15	358 843 127,46
TOTAL RESULTAT TECHNIQUE	444 511 033,57	431 064 966,87
RESULTAT NON TECHNIQUE	-18 511 858,24	-16 257 777,70
RESULTAT AVANT IMPOTS	425 999 175,33	414 807 189,17
IMPOTS SUR LES RESULTATS	108 240 864,00	136 894 864,00
RESULTAT NET	317 758 311,33	277 912 325,17
TOTAL DES PRODUITS ASSURANCES VIE	384 100 157,04	299 993 296,81
TOTAL DES PRODUITS ASSURANCES NON VIE	1 470 510 799,87	926 504 089,14
TOTAL DES PRODUITS TECHNIQUES	1 854 610 956,91	1 226 497 385,95
TOTAL DES PRODUITS NON TECHNIQUES	1 052 066,51	967 289,55
TOTAL DES PRODUITS	1 855 663 023,42	1 227 464 675,50
TOTAL DES CHARGES ASSURANCES VIE	296 164 158,62	227 771 457,40
TOTAL DES CHARGES ASSURANCES NON VIE	1 113 935 764,72	567 660 961,68
TOTAL DES CHARGES	1 410 099 923,34	795 432 419,08
TOTAL DES CHARGES NON TECHNIQUES	19 563 924,75	17 225 067,25
IMPOTS SUR LES RESULTATS	108 240 864,00	136 894 864,00
TOTAL DES CHARGES	1 537 904 712,09	949 552 350,33
RESULTAT NET	317 758 311,33	277 912 325,17

ÉTATS DE SYNTHÈSE

(EN DIRHAMS)

CPC TECHNIQUE NON VIE

LIBELLE	EXERCICE 2020			EXERCICE 2019
	Brut	Rétrocession	Net	
1.PRIMES	2 019 702 702,39	1 259 174 891,56	760 527 810,83	552 195 951,27
Primes acceptées	2 136 786 872,03	1 299 049 818,01	837 737 054,02	804 325 034,21
Variation des provisions pour primes non acquises	117 084 169,64	39 874 926,45	77 209 243,19	252 129 082,94
2.PRODUITS TECHNIQUES D'EXPLOITATION	75 920 296,19		75 920 296,19	70 970 218,74
Produits techniques d'exploitation	2 464 502,34		2 464 502,34	3 247 554,59
Reprises d'exploitation, transferts de charges	73 455 793,85		73 455 793,85	67 722 664,15
3.PRESTATIONS ET FRAIS	1 233 985 002,10	711 545 004,79	522 439 997,31	297 522 513,57
Prestations et frais payés	1 041 306 432,43	487 181 314,65	554 125 117,78	721 750 048,79
Variation des provisions pour sinistres à payer	177 654 440,99	236 410 370,14	-58 755 929,15	-203 158 091,72
Variation des provisions pour fluctuation de sinistralité	8 791 634,62		8 791 634,62	
Variation des provisions pour aléas financiers				
Variation des provisions pour participations aux bénéfices				
Variation des autres provisions techniques	6 232 494,06	-12 046 680,00	18 279 174,06	-221 069 443,50
4.CHARGES TECHNIQUES D'EXPLOITATION	216 375 478,32		216 375 478,32	217 187 545,82
Charges d'acquisition des contrats				
Achats consommés de matières et fournitures	217 746,52		217 746,52	302 426,72
Autres charges externes	29 556 785,92		29 556 785,92	32 547 453,91
Impôts et taxes	10 772 782,53		10 772 782,53	8 505 062,35
Charges de personnel	64 360 386,09		64 360 386,09	58 347 504,34
Autres charges d'exploitation	299 073,37		299 073,37	318 551,81
Dotations d'exploitation	111 168 703,89		111 168 703,89	117 166 546,69
5.PRODUITS DES PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS DE REASSURANCE	634 062 692,85		634 062 692,85	303 337 919,13
Revenus des placements	177 256 551,40		177 256 551,40	150 943 419,50
Gains de change	19 345 009,59		19 345 009,59	6 312 531,31
Produits des différences sur prix de remboursement à percevoir	127 756,75		127 756,75	232 118,15
Profits sur réalisation de placements	151 519 425,92		151 519 425,92	135 700 295,63
Intérêts et autres produits de placements	2 800 146,12		2 800 146,12	4 718 043,44
Reprises sur charges de placement; transferts de charges	283 013 803,07		283 013 803,07	5 431 511,10
6.CHARGES DES PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS DE REASSURANCE	375 120 289,09		375 120 289,09	52 950 902,29
Charges d'intérêts				
Frais de gestion des placements	15 132 620,65		15 132 620,65	12 654 872,92
Pertes de change	30 113 303,35		30 113 303,35	12 274 948,35
Amortissement des différences sur prix de remboursement	639 887,75		639 887,75	2 221 715,77
Pertes sur réalisation de placements	310 227 917,59		310 227 917,59	258 894,58
Pertes provenant de la réévaluation des placements affectés				
Dotations sur placement	19 006 559,75		19 006 559,75	25 540 470,67
RESULTAT TECHNIQUE (1+2-3-4+5-6)	904 204 921,92	547 629 886,77	356 575 035,15	358 843 127,46

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC)

EXERCICE DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

(EN DIRHAMS)

I - TABLEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS (TFR)

		EXERCICE 2020	EXERCICE 2019
1	Primes acquises (1a - 1b)	2 124 559 117,19	1 472 956 783,27
1a	Primes émises	2 241 643 286,83	1 707 869 463,18
1b	Variation des provisions pour primes non acquises	117 084 169,64	234 912 679,91
2	Variation des provisions mathématiques [60311+60317 + 6032 + 6033 + 60261+60267]	-77 073 846,46	-136 412 053,93
3	Ajustement VARCUC		
4	Charges des prestations [4a + 4b]	1 509 596 101,28	1 272 059 278,24
4a	Prestations et frais payés (hors rubrique 9)	1 298 411 228,26	1 395 398 196,15
4b	Variation des provisions pour prestations et diverses	211 184 873,02	-123 338 917,91
	A - Solde de souscription (Marge brute) (1 - 2- 3 - 4)	692 036 862,37	337 309 558,96
5	Charges d'acquisition		
6	Autres charges techniques d'exploitation	232 948 240,85	234 971 911,82
7	Produits techniques d'exploitation	80 030 346,02	71 738 304,64
	B - Charges d'acquisition et de gestion nettes (5 + 6 - 7)	152 917 894,83	163 233 607,18
	C - Marge d'exploitation (A - B)	539 118 967,54	174 075 951,78
8	Produits nets des placements [73 - 63] (hors ajustement VARCUC)	459 168 462,00	444 669 220,93
9	Participations aux résultats et charges des intérêts crédités (60115,60316, 60125, 60266, 607)		
	D - Solde financier (8 - 9)	459 168 462,00	444 669 220,93
	E - Résultat technique brut (C + D)	998 287 429,54	618 745 172,71
10	Part des réassureurs dans les primes acquises	1 265 150 893,01	829 285 662,79
11	Part des réassureurs dans les prestations payées	487 181 314,65	283 298 812,64
12	Part des réassureurs dans les provisions	224 193 182,39	358 306 644,31
	F - Solde de réassurance (11 + 12 - 10)	-553 776 395,97	-187 680 205,84
	G - Résultat technique net (E + F)	444 511 033,57	431 064 966,87
13	Résultat non technique courant	-7 217 864,59	-6 475 869,54
14	Résultat non technique non courant	-11 293 993,65	-9 781 908,16
	H - Résultat non technique (13 + 14)	-18 511 858,24	-16 257 777,70
	I - Résultat avant impôts (G + H)	425 999 175,33	414 807 189,17
15	Impôts sur les sociétés	108 240 864,00	136 894 864,00
	J - Résultat net (I - 15)	317 758 311,33	277 912 325,17
16	C' - Marge d'exploitation nette de réassurance (C + F)	-14 657 428,43	-13 604 254,06

II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF) - AUTOFINANCEMENT

		EXERCICE 2020	EXERCICE 2019
1	Résultat net de l'exercice Bénéfice +	317 758 311,33	277 912 325,17
	Perte -		
2	+ Dotations d'exploitation (1)		
3	+ Dotations sur placements (1)	19 903 520,27	32 338 574,07
4	+ Dotations non techniques courantes	7 650 984,79	6 475 869,54
5	+ Dotations non techniques non courantes	415 881,54	
6	- Reprises d'exploitation (2)		
7	- Reprises sur placements (2)	342 947 596,81	8 031 893,00
8	- Reprises non techniques courantes		
9	- Reprises non techniques non courantes (2) [3]	98 467,58	351 342,38
10	- Profits provenant de la réévaluation		
11	+ Pertes provenant de la réévaluation		
12	- Produits des cessions d'immobilisations	13 160,00	36 189,22
13	+ Valeur nette d'amortissements des immobilisations cédées	4 124,95	104 902,82
	= CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	2 673 598,49	308 412 247,00
14	- Distribution de bénéfices	214 666 452,88	237 558 948,16
	= AUTOFINANCEMENT	-211 992 854,39	70 853 298,84

(1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.
(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.
(3) Y compris les reprises sur subventions.

ÉTATS DE SYNTHÈSE

(EN DIRHAMS)

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

I. SYNTHESES DES MASSES DU BILAN	EXERCICE 2020	Exercice précédent	Variation (a - b)	
			Emplois	Ressources
	a	b	c	d
(1) Financement permanent	2 621 417 173,85	2 512 029 808,63		109 387 365,22
(2)Moins actif immobilisé	59 288 464,98	28 816 284,91	30 472 180,07	
(3)FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (1-2) (A)	2 562 128 708,87	2 483 213 523,72		78 915 185,15
(4)Provisions techniques nettes de cessions	7 850 578 895,88	7 863 451 808,52	12 872 912,64	
(5)Placements moins dépôts des réassureurs	9 273 771 582,04	9 686 614 203,66		412 842 621,62
(6)= BESOIN EN COUVERTURE (4-5) (B)	-1 423 192 686,16	-1 823 162 395,14		399 969 708,98
(7)Actif circulant	2 083 382 295,78	1 801 022 904,83	282 359 390,95	
(8)Moins Passif circulant	1 148 642 657,63	1 231 036 551,57	82 393 893,94	
(9)= BESOINS DE FINANCEMENT (7-8) (C)	934 739 638,15	569 986 353,26	364 753 284,89	
(10)TRESORERIE NETTE (ACTIF -PASSIF) (A + B - C)	204 196 384,56	90 064 775,32	114 131 609,24	
II. FLUX DE TRSORERIE			2020	2021
I. RESULTAT NET DE L'EXERCICE			317 758 311,33	277 912 325,17
(+) Variation des provisions techniques nettes de cessions			-12 872 912,64	-365 928 533,21
(-) Variation des frais d'acquisition reportés				
(-) Variation des amortissements et provisions (dotations moins reprises)			-277 066 923,30	70 281 584,29
(-) Variation des ajustements VARCUC (736 – 636)				
(-) += ou – values provenant de la réévaluation d'éléments d'actif				
(-) + ou – values réalisées sur cessions d'éléments d'actifs				
(-) Variations des créances et dettes techniques (341 + 342 - 441 - 442 - 42)			-300 586 548,77	-250 639 562,90
(-) Variation des créances pour espèces ou titres déposées (267)			-162 858 224,08	-305 822 717,01
(-) Variation des débiteurs et créditeurs divers (343 à 348 – 443 à 448)			-135 521,12	105 833 451,49
(-) Autres variations (349 – 449)			-2 671 467,08	1 332 274,67
A- FLUX D'EXPLOITATION			-438 433 285,66	-467 031 177,50
(+) Acquisitions - cessions d'immeubles (261)			-5 801 596,52	9 022 992,79
(+) Acquisitions - cessions d'obligations (262)			355 719 516,31	753 793 177,79
(+) Acquisitions - cessions d'actions (263)			473 337 470,60	-46 141 779,34
(+) Autres Acquisitions - cessions du (26)			9 056 646,96	-66 651 445,35
(+) Autres Acquisitions - cessions (21 22 23 24 25 35)			-27 556 172,82	-5 069 625,30
B- FLUX NET D'INVESTISSEMENT			804 755 864,53	644 953 320,59
(-) Dividendes versés			-214 666 452,88	-237 558 948,16
(+) Emissions/(remboursement) nets d'emprunts			67 354,07	19 433,13
(+) Augmentation /(réduction) de capital et fonds d'établissement				
(+) Augmentation /(réduction) d'actions auto-détenues				
C - FLUX NET DE FINANCEMENT			-214 599 098,81	-237 539 515,03
D - IMPACT DE CHANGE (+17 - 27 37 + 47)			-37 591 870,82	6 403 402,44
E -VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (A + B + C + D)			114 131 609,24	-53 213 969,50
TRESORERIE DEBUT D'EXERCICE			90 064 775,32	143 278 744,82
TRESORERIE FIN D'EXERCICE			204 196 384,56	90 064 775,32



CRÉATEUR DE RÉSILIENCE DEPUIS 1960
RESILIENCE BUILDER SINCE 1960

GROUPE CDG

Bureaux de représentation

Le Caire, Egypte
Alex Desert road
Arab Academy Building Smart Village
Office N° 119 - Ground Floor

Kigali, Rwanda
City Tower
Plot N° 6418 - 14th Floor
Avenue du Commerce

Abidjan, Côte d'Ivoire
Avenue Nogues - Plateau
Immeuble CNPS - 2nd Floor

Johannesburg, Afrique du sud
Regus Parktown block B
Metropolitan Building 8 Hillside Road
Parktown

Société anonyme régie par le Dahir du 23 Chaoual 1379- 20 Avril 1960
Capital de 2.200.000.000,00 de Dirhams - entièrement libéré Convention du 9 Mars 1960
entre l'Etat et la Caisse de Dépôt et de Gestion - C.D.G, modifiée par la convention du 28 Novembre 2000
Entreprise Régie par le code des assurances

Siège Maroc : Tour Atlas, Place Zallaqa, B.Postale 13 183 • Casablanca • Maroc
Tel.: +212 522 46 04 00 • Fax : +212 522 46 04 60 • E-mail : scr@scrmaroc.com